

LE DEVOIR

le Pirate de Laval
authentique cuisine italienne et fruits de mer
Rés.: 668-0780

Vol. LXXX — No 262 ★

Pluie passagère. Max.: 6. Demain : éclaircies. **Détail page B-9.** Montréal, samedi 11 novembre 1989

4 CAHIERS — \$1.00

AUJOURD'HUI



Albert Millaire revient à l'opéra

L'Opéra de Montréal a confié à Albert Millaire la mise en scène de sa prochaine production qui prend l'affiche cette semaine, *Le Comte Ory* de Rossini. Millaire n'en est pas à ses premières armes à l'opéra comme il l'explique à Marie Laurier. **Page C-1.**



Anne Claire Poirier au théâtre

Son nom est associé au cinéma et plus particulièrement à l'Office national du film du Canada où elle est réalisatrice attitrée. Elle s'intéresse toutefois au théâtre depuis sa plus tendre enfance et signe sa première mise en scène au Café de la Place, *Dans les bois* de David Mamet. Nathalie Petrowski raconte. **Page C-1.**



Papandréou tente de former un gouvernement

Le président grec Christos Sartzetakis a confié, hier soir, à Andréas Papandréou une mission exploratoire de trois jours pour tenter de former un gouvernement, après l'échec de M. Constantinos Mitsotakis. **Page A-6**

Les entrepreneurs seront punis

Ceux qui entravent sans autorisation les voies de circulation auront des amendes. **Page A-3**

La Pologne et sa fragile économie

La Pologne éprouve de sérieuses difficultés économiques et les aides promises tardent à se concrétiser. **Page B-1**

Élections libres en RDA

Euphoriques, les Berlinoises célèbrent l'ouverture permanente du Mur

d'après AFP et Reuter

BERLIN-EST — Le Mur de Berlin a de plus en plus de trous et le Parti communiste est-allemand, constatant qu'un processus « révolutionnaire » était en cours en RDA, a annoncé, hier, qu'il était favorable à des élections libres et secrètes.

Revenant d'urgence de Varsovie où il effectuait une visite officielle, le chancelier ouest-allemand, Helmut Kohl, s'est adressé à la foule à Ber-

- Le chef du Parti communiste de la Bulgarie démissionne : page A-5
- Réactions internationales au « séisme politique » de Berlin : page A-5

lin-Ouest. « Il s'agit d'une grande mise à l'épreuve » pour tous les Allemands, a lancé M. Kohl. Quelques heures plus tard, plusieurs milliers de jeunes berlinois

ont participé à Berlin-Ouest à un concert rock tenu spontanément devant la porte de Brandebourg, symbole de la division de la ville. Le numéro un est-allemand Egon

Krenz a souligné que le Parti avait appris une grande leçon qu'il n'oublierait jamais.

L'ouverture du Mur et de la frontière inter-allemande est « perma-

nente », a indiqué le ministre de l'Intérieur Friedrich Dickel, tandis qu'était annoncée l'ouverture de huit points de passage supplémentaires dans le Mur qui fut l'une des frontières les plus hermétiques du monde, symbole de la division de l'Allemagne et de l'Europe.

Les gardes-frontières est-allemands ont commencé, hier soir, à dégager les chicanes et barrières

Voir page A-12 : RDA

Mulroney évite le pire

L'accord Meech obtient un sursis

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

L'ACCORD du lac Meech est en suspens, mais Ottawa et les provinces ont tout de même évité hier une collision frontale.

Les premiers ministres ont quitté la capitale sans se fixer de rendez-vous pour tenter de dénouer l'impasse actuelle.

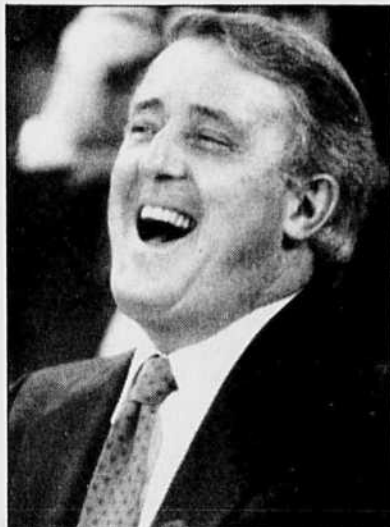
C'est le premier ministre Brian Mulroney qui jugera du moment propice pour tenter de reprendre le dialogue sur le lac Meech.

« S'il n'y a pas d'espoir de déblocage, il n'y aura pas d'autres rencontres sur le lac Meech », a précisé M. Mulroney.

Il est probable qu'Ottawa attendra une éventuelle élection au Manitoba, avec l'espoir que son premier ministre ait les mains plus libres pour négocier, avant de reconvoquer les provinces pour une conférence de la dernière chance.

Entretemps, l'accord est en sursis.

Terre-Neuve met temporairement en veilleuse son projet de retirer son appui au lac Meech.



Mulroney a évité l'échec, même si Terre-Neuve garde plein pouvoir pour faire échouer l'accord.

En échange, cette province garde le droit de vie ou de mort sur l'accord. Si jamais le Manitoba et le Nouveau-Brunswick se ralliaient, il est entendu qu'il ne serait pas mis en

vigueur sans que le Parlement de Terre-Neuve ait eu l'occasion de décider si sa signature vaut toujours.

Pour l'immédiat, Ottawa et les provinces engagent la discussion sur un autre terrain : celui du Sénat.

Brian Mulroney a mis sur la table la perspective d'une réforme accélérée du Sénat. Une mesure que convoitait avidement les provinces les plus réfractaires à l'accord.

Le ministre responsable des relations fédérales-provinciales, Lowell Murray, entreprendra sous peu une tournée nationale pour tenter d'articuler un projet de réforme.

Si l'accord du lac Meech finit par être conclu, Ottawa promet d'ouvrir les négociations formelles sur la réforme du Sénat dès le premier novembre de l'an prochain.

« Ce n'est pas un progrès énorme mais je suis plus encouragé aujourd'hui qu'il y a quelques jours », expliquait le premier ministre Mulroney au terme de la conférence.

« Meech est encore à flot, c'est houleux, mais ce n'est pas le naufrage », ajoute le premier ministre de l'Ontario David Peterson.

Voir page A-12 : Mulroney

Bourassa repart rassuré

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

OTTAWA — ROBERT Bourassa a retrouvé le sourire hier ayant gagné son pari voulant que le Canada anglais donnerait une dernière chance à la ratification de l'accord du lac Meech.

Arrivé mercredi à Ottawa animé par un pessimisme inévitable, il en est reparti hier confiant, constatant que le temps joue en la faveur du Québec. En sept mois, bien des évolutions pourront survenir, a-t-il dit.

Dressant le bilan de la conférence des premiers ministres hier soir, M. Bourassa n'y voyait en effet que des éléments positifs, notamment cette accélération des discussions sur la réforme du Sénat qui, croit-il, contribuera à améliorer le climat.

L'important au cours de ces deux jours était que l'irréparable ne se produise, a fait valoir M. Bourassa qui a rappelé que plusieurs observateurs parmi les plus avertis

avaient prédit que « cette conférence allait consacrer l'enterrement de l'accord du lac Meech. C'est pas le cas », a-t-il dit.

L'unanimité n'est certes pas faite chez les premiers ministres autour de l'accord mais, observe M. Bourassa, il y a un momentum qui aujourd'hui existe. De toute évidence, il n'existerait pas il y a quelques jours.

Ce momentum n'a pas été créé à la faveur d'un marchandage, soutient M. Bourassa qui assure que le Québec n'a pas accepté hier et n'acceptera pas dans l'avenir des amendements à l'accord du lac Meech. Si des améliorations doivent lui être apportées, ce sera dans une deuxième ronde de négociation, a-t-il dit.

Même si l'a accepté de participer maintenant à des discussions sur la réforme du Sénat, le Québec est demeuré fidèle à cette position car, soutient-il, il ne s'agit pas de négociation formelle. Celle-ci ne pourra avoir lieu qu'après la ratification et la promulgation officielle de l'accord du lac Meech.

Ces discussions sur le Sénat ne sont que la poursuite des discussions préliminaires entreprises en août 88 sur ce sujet. Qu'elles soient maintenant intensifiées ne pose pas, dit-il, problème au Québec d'autant plus que le besoin d'une réforme de cette institution est évident. Voyant ce qui s'est passé depuis deux ans au Sénat, il n'y a pas de doute, a-t-il soutenu tout en soulignant l'importance qu'y attachent les provinces de l'ouest et les provinces maritimes.

Ce processus de discussions se compare à celui qui a conduit à l'entente du lac Meech, expliquent les conseillers de M. Bourassa. Pendant plusieurs mois, les fonctionnaires et les ministres ont débatté le terrain. Il s'agira de faire la même chose en commençant par se mettre d'accord sur des éléments de base de la réforme. Chaque province a ses vues et il faut savoir de quelle réforme on discute.

Le mandat politique d'approuver tel ou tel élément de réforme ne sera

Voir page A-12 : Bourassa

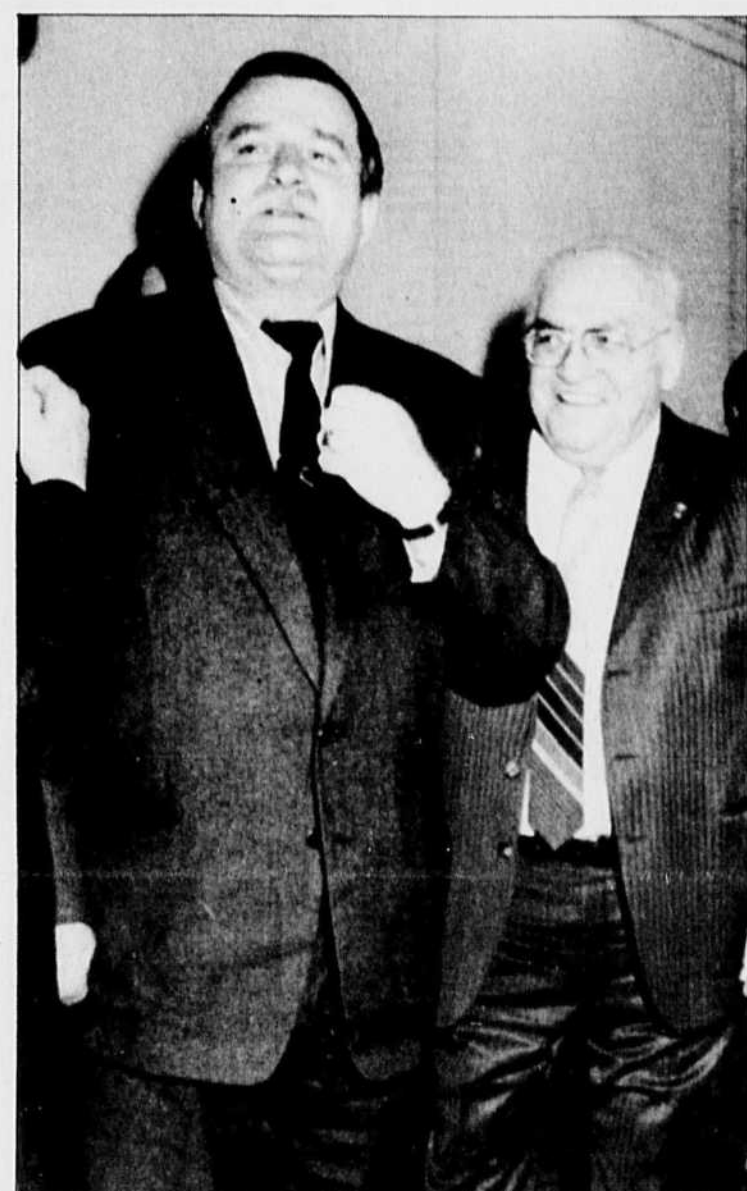


PHOTO JACQUES GRENIER

Le président de Solidarité, Lech Walesa, a été accueilli hier à l'aéroport Mirabel par le président de la FTQ, Louis Laberge.

Lech Walesa salue l'écroulement du Mur

François Brousseau

« Une nouvelle génération prend le pouvoir en Europe de l'Est ». Les « changements historiques » dans cette partie du monde sont « l'affaire de tous », et le Canada comme les autres « ne doit pas perdre cette occasion ».

C'est par ces mots que le leader polonais Lech Walesa, à son arrivée en Amérique, hier à Mi-

rabell, a commenté le tremblement de terre qui bouleverse actuellement les pays de ce qu'on appelait encore tout récemment « le bloc de l'Est ». Interrogé sur les événements d'Allemagne, il a répondu : « Nous voulons une Europe unifiée ».

« Nous ne sommes pas ici pour vous demander la charité. Nous sommes ici pour vous proposer une nouvelle collaboration. Le pays que je représente veut faire

Voir page A-12 : Walesa

Le politicologue Gérard Bergeron s'inquiète de la « foire constitutionnelle »

Après 40 ans d'enseignement et de collaboration au DEVOIR, le lauréat du prix Léon-Gérin persiste

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

ANACHRONISME, PRIMITIVISME, foire d'empoigne et marchandage : ces caractéristiques des négociations constitutionnelles canadiennes, au moment où l'entente du lac Meech menace de sombrer, inquiètent au plus haut point le réputé politicologue Gérard Bergeron.

Depuis toujours, le lauréat 1989 du

Prix Léon-Gérin — il en est à sa 40ème année d'enseignement et sa première et éclatante collaboration au journal LE DEVOIR remonte à 1956, sous le pseudonyme d'Isocrate, à l'invitation de M. André Laurendeau — s'intéresse passionnément aux tumultueuses relations Québec-Ottawa. Depuis trois ans, toutefois, il est resté étonnamment discret. Mais il prépare une analyse de la conjoncture constitutionnelle pour un recueil de textes à paraître l'an prochain. Il

préfère que l'entrevue porte donc sur son « prix de carrière » et la reconnaissance de ses pairs, ce qu'il apprécie à sa juste valeur.

Pourtant, après deux heures d'entretien, il explose littéralement. « Je suis profondément pris par le caractère anachronique, démodé, de la crise constitutionnelle canadienne. Nous nous chamaillons encore sur des définitions de base qui auraient dû se trouver, si la constitution avait du sens, dès les premières lignes d'un

préambule, depuis fort longtemps. »

Que ce problème de préalable ne soit pas encore réglé inquiète au plus haut point l'auteur du « Fonctionnement de l'État ». Ce qui frappe avant tout ce réputé théoricien, ce ne sont pas les erreurs et insuffisances des hommes politiques, mais les carences et déficiences nettes des institutions. Même depuis la constitution de 1982, on tente de régler des problèmes concrets sans une base

Voir page A-12 : Bergeron



Marie Laberge

JUILLET

Huis clos familial d'une rare tension dramatique. Le premier roman de Marie Laberge.

Vol. de 224 pages — 16,95\$

Le choix BOREAL

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

Le seul terrain d'entente: l'environnement

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'environnement a finalement fourni un terrain d'entente aux premiers ministres, à la deuxième journée de la Conférence fédérale-provinciale sur l'économie.

Le premier ministre Brian Mulroney et son homologue terre-neuvien Clyde Wells se sont même entendus pour s'attaquer aux pratiques de la Communauté économique européenne en matière de pêcheries.

La veille, les deux protagonistes s'étaient livrés à un échange pour le moins musclé au sujet de l'accord du lac Meech.

Au cours de la dernière séance publique de la conférence, hier, les 11 premiers ministres se sont engagés envers le principe du développement durable. Ce concept implique une planification du développement qui tienne compte de la rareté des ressources naturelles et de la fragilité de l'environnement.

Les premiers ministres du Canada et des provinces se sont également engagés à établir une plus grande collaboration dans le domaine de l'environnement, qui respecterait les juridictions des deux paliers de gouvernements tout en éliminant le double-emploi.

Ils ont donné leur appui de prin-

cipe à une déclaration à cet effet préparée par le Conseil canadien canadien des ministres de l'environnement. Cette déclaration, qui sera quelque peu modifiée au cours des prochains mois, guidera les diverses administrations en ce qui a trait aux problèmes transfrontaliers, qu'ils impliquent deux provinces ou deux ordres de gouvernements.

« Sans renier nos responsabilités individuelles, il y a des initiatives qu'il est préférable d'entreprendre ensemble plutôt que chacun de son côté, a commenté le premier ministre ontarien David Peterson. J'espère que nous n'aurons jamais de batailles de juridiction là-dessus. »

De son côté, le premier ministre albertain Don Getty a affirmé que la question de l'environnement était trop importante pour permettre un dédoublement des efforts.

Le premier ministre Robert Bourassa a également accepté de s'engager avec le gouvernement fédéral et les provinces dans un « partenariat national » qui respecterait tous les ordres de gouvernement.

Les premiers ministres se sont aussi entendus pour affirmer qu'une véritable stratégie nationale de protection de l'environnement devait faire appel à l'entreprise privée et aux simples individus.

M. Mulroney a affirmé que la protection de l'environnement de-

vait commencer à la maison, et que chacun devait se sentir responsable.

« A des degrés divers, nous sommes tous des polluants », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que l'entreprise privée avait un rôle à jouer, qu'il s'agisse de dépollution ou de développement de technologies moins polluantes.

« La bataille ne sera gagnée que si l'entreprise privée se place sur la ligne de front », a-t-il déclaré.

Le premier ministre de Saskatchewan Grant Devine a affirmé pour sa part que la solution exigera un profond changement dans les habitudes de vie des Canadiens, tandis que M. Peterson a fait observer que d'énormes sommes seront nécessaires.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs pris une première mesure en annonçant que les normes californiennes d'émissions s'appliqueront aux véhicules de l'année 1994.

Les premiers ministres ont dressé la liste des menaces environnementales qui pèsent actuellement sur le pays, qu'il s'agisse des pluies acides, du réchauffement de l'atmosphère, de la déplétion de la couche d'ozone ou de la déforestation.

Le premier ministre de Terre-Neuve a profité de l'occasion pour souligner l'importance du principal problème d'ordre environnemental

qui affecte cette province, la surpêche. Les stocks de poissons au large de Terre-Neuve diminuent dangereusement en raison des pratiques des pays de la Communauté économique européenne, qui ne cessent d'outrepasser leurs quotas.

M. Wells a qualifié cette situation de tragédie. Les pratiques européennes violent carrément le principe du développement durable, a-t-il affirmé.

Le premier ministre Mulroney s'est joint au Terre-neuvien pour condamner ces pratiques.

« Cette destruction volontaire des stocks de la part de partenaires commerciaux du Canada représente une calamité pour l'industrie des pêches de Terre-Neuve », a-t-il lancé.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique Bill Vander Zalm a soulevé un problème semblable, celui de la pêche aux filets dérivants, pratiquée par certains pays asiatiques.

Ces filets, parfois longs de 50 kilomètres, saisissent tout sur leur passage, qu'il s'agisse de poissons, d'oiseaux ou de baleines.

M. Mulroney a également reconnu le sérieux du problème. Il a affirmé que le Canada se devait de faire la promotion du développement durable sur la scène internationale, mais qu'il devait d'abord appliquer ce principe à l'intérieur de ses frontières.

HYDRO EN GRÈVE À MONTRÉAL

2000 manifestants

Au cours du débrayage de 4500 des 14 000 employés d'Hydro-Québec dans la région de Montréal hier, près de 2000 grévistes ont manifesté devant le siège régional de la société d'État, rue Jarry.

La grève rotative qui a touché la région métropolitaine s'est ouverte par cet important rassemblement devant l'un des édifices d'Hydro-Québec où le « piquetage serré » a entraîné quelques altercations entre grévistes et cadres. Bloqués par les piqueteurs, certains cadres n'ont pu pendant un certain temps pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Quelques dizaines d'employés étaient au poste pour assurer les services essentiels comme la réparation des pannes et certains travaux prioritaires.

Au moment où la ville de Montréal était frappée par les grèves tournantes que poursuit le Syndicat canadien de la fonction publique, Hydro-Québec a présenté hier une requête en évocation devant la Cour supérieure pour faire déclarer illégale la liste de services essentiels et les grèves déclenchées par ses employés.

Le 5 novembre dernier, le Conseil des services essentiels avait jugé sa-

tisfaisante la liste des services présentée par le syndicat et déclarait légales les grèves rotatives devant se tenir entre le 6 novembre et le 18 décembre.

Dans sa requête, la société d'État soutient que cette décision est « déraisonnable » et que le Conseil a excédé sa juridiction en déclarant ces grèves légales. Hydro-Québec demande également à la Cour d'ordonner au Conseil de tenir des enquêtes sur les préjudices que sont susceptibles de causer les arrêts de travail syndicaux.

Par ailleurs, plusieurs actes de vandalisme ont été rapportés durant la nuit de jeudi dans quatre postes de l'île de Montréal. Vers 23h30 jeudi soir, 6000 clients ont été privés d'électricité pendant quatre heures et 2500 autres pendant trois heures après que des cadenas de sectionneur aient été coupés, interrompant la tension de deux sections de lignes du poste Langelier, près de Saint-Léonard.

Aux postes Notre-Dame, Jeanne D'Arc et Bélanger, des objets métalliques ont été lancés sur des équipements, privant de service des abonnés de l'est de l'île.

TERRE-NEUVE

Au tour d'un Monseigneur d'être accusé d'agression

CORNER BROOK, T.-N. (PC) — Un autre membre de l'Eglise catholique de Terre-Neuve, portant cette fois le titre de monseigneur, vient d'être accusé d'agressions sexuelles.

Il s'agit de Mgr William Boone, âgé de 65 ans, de Corner Brook, qui a été accusé hier en Cour provinciale d'une agression sexuelle et d'un acte de grossière indécence contre un jeune homme. Les deux incidents se seraient produits entre 1965 et 1968. Il devra revenir en cour le 4 décembre.

L'évêque Raymond Lahey, responsable de la région ouest de Terre-Neuve, a indiqué que l'accusé, qui était curé de la paroisse All Hallows, a été relevé de ses fonctions en attendant l'issue de sa cause. L'évêque s'est dit profondément attristé par la nouvelle et a exprimé l'espoir d'un règlement rapide de l'affaire. Il a également offert son aide au plaignant, qui vit maintenant hors de la province, à sa famille et à toute personne qui aurait pu être blessée, s'ils le jugent nécessaire.

Les accusations contre Mgr Boone

portent à 19 le nombre total de prêtres, ex-prêtres et autres membres du clergé catholique, accusés ou reconnus coupables d'accusations d'agressions sexuelles contre de jeunes garçons, en deux ans.

Le scandale des agressions sexuelles commises par des religieux a été à l'origine du déclenchement de plusieurs enquêtes, y compris celle de la commission Hughes sur les allégations d'agressions sexuelles et de brutalité à l'orphelinat Mount Cashel, dirigé par les Christian Brothers, une communauté laïque catholique.

Par ailleurs, un ministre d'une autre Eglise, celle de la Pentecôte, a été cité à son procès hier pour répondre de l'accusation d'avoir agressé sexuellement une adolescente de 15 ans.

Scott Young, âgé de 28 ans, aurait abusé de la jeune fille alors qu'il remplaçait temporairement le curé de Springdale, dans le centre de Terre-Neuve, en juillet 1988. Aucune date n'a été fixée pour le procès.

Le fluor dans l'eau rend l'aluminium moins toxique

Clément Trudel

LA TOXICITÉ de l'aluminium peut être réduite de 50 à 65 % par sa « complexation » avec des fluorures. Ce fait constaté par une équipe de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Eau) a permis de constater que de jeunes saumons pouvaient supporter ainsi une concentration d'aluminium qui, sans les fluorures, se révélerait létale.

L'aluminium est présent dans le fond de rivières où vient frayer le saumon de l'Atlantique. C'est surtout au printemps, à la fonte des neiges, que le « choc acide » se produit et emporte bon nombre de jeunes saumons ou *tacons*.

L'équipe d'INRS-Eau était formée du chimiste Peter Campbell, du biologiste Pierre Couture et d'un étudiant (niveau doctoral), M. Wilkin-

son. La recherche était commanditée par Pêches et Océans Canada (POC).

L'aluminium est l'un des facteurs soupçonnés de causer la mort des poissons dans les rivières. Pêches et Océans tente de trouver des solutions à ce problème. Pour la présente recherche, on a travaillé sur des *tacons* provenant des rivières Trinité, McDonald et Au Rocher, sur la Côte Nord.

M. Campbell signale que la baisse notée de toxicité ne correspondait pas à celle que signalent les travaux publiés à ce jour, ce qui peut mener à une série d'autres recherches sur la toxicité de divers métaux auxquels seraient combinés des fluorures.

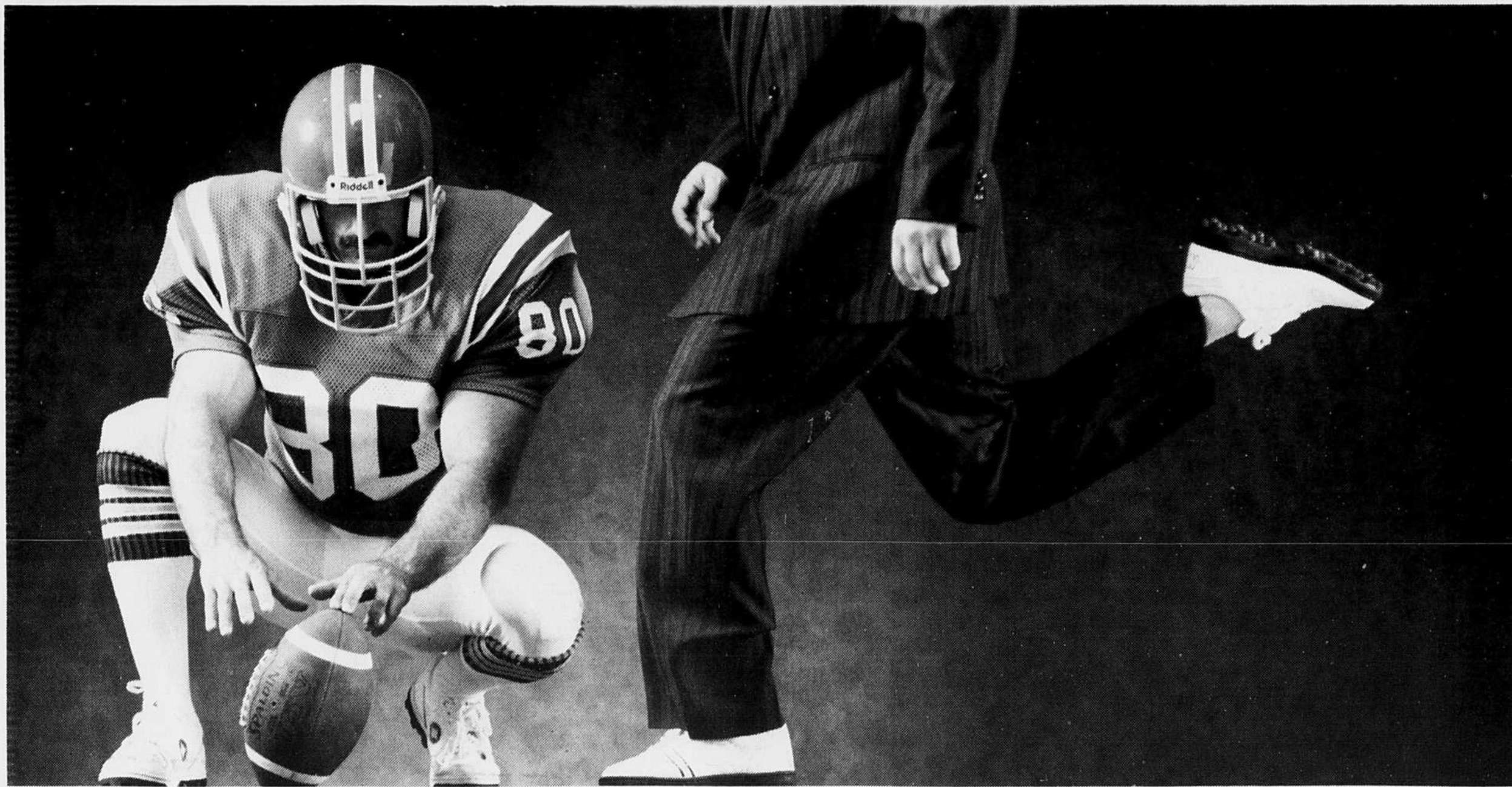
Y a-t-il des applications pratiques à déduire de cette étude que vient de publier INRS-Eau ? À l'Institut Maurice-Lamontagne, de Mont-Joli, le chef intérimaire de la division *Habitat du poisson*, M. Gordon Walsh, se

montre plus que prudent : « nous sommes dans une zone grise, on continue de surveiller la situation ». Plusieurs études sont menées de front, à la demande de Pêches et Océans, rappelle M. Walsh. L'une porte sur l'accumulation de l'aluminium sur les branchies des saumons — les résultats en sont attendus au mois d'avril prochain; une autre touche la vulnérabilité des habitats. « Nous étudions les choses en continu... d'une année à l'autre » et si, d'une façon globale « nous étions au bord d'un problème (sur la survie de ces poissons) on dirait qu'on va vers une amélioration ».

M. Campbell précise, depuis son bureau de l'INRS à Sainte-Foy, que lui et son équipe n'ont pas fait les tests de fluorures « in situ »; à sa connaissance d'autres s'y sont livrés, au nom de Pêches et Océans.

Est-il pensable que les autorités québécoises ou canadiennes en vien-

nent à autoriser des émissions plus élevées de fluorures par certains producteurs (alumineries par exemple) en espérant améliorer le sort des saumons ? Sur ce point, le chimiste Campbell ne se prononce pas : « je n'irais pas jusque-là ». Il évoque que la Suède — dont le contexte est différent du nôtre — se permet d'intervenir par le chaulage de rivières asphyxiées, pour en améliorer le PH. Un pays aussi vaste que le Canada se buterait à un coût prohibitif en recourant à un traitement de rivières aux fluorures ou par chaulage, pense le chercheur tout en évoquant une expérience à échelle réduite par laquelle la Nouvelle-Écosse tente de sauver une espèce rare de saumon, dans une rivière seulement. Type de solution qui deviendrait, pense M. Campbell, irréaliste si on devait le systématiser pour l'ensemble du Canada ou pour la vaste Côte Nord.



Dans le domaine immobilier, réussissez votre placement.

Que ce soit pour l'achat d'une maison, d'un immeuble résidentiel ou commercial, les investissements que vous faites sont tous importants.

Mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre placement, consultez un avocat.

Au Québec, plusieurs avocats oeuvrent dans l'immobilier. Ils peuvent vous conseiller pour

l'examen des titres de propriété, la correction des défauts de titre et l'évaluation des risques en découlant, la rédaction d'offres d'achat, d'actes de vente et de documents de financement.

Pour des conseils de maîtres, contactez un avocat.



Barreau du Québec
Des conseils de maîtres

Les profs de français demandent de hausser la barre de passage

Jean-Pierre Proulx

L'ASSOCIATION québécoise des professeurs de français demande au ministère de l'Éducation de resserrer les exigences pour la réussite du français à l'école secondaire.

Actuellement, il suffit d'obtenir la note globale de 60 % pour obtenir ses crédits dans cette matière. L'AQPF recommande que l'élève obtienne 60 % pour chacun des quatre volets de l'apprentissage du français, soit la compréhension d'un texte écrit, la compréhension des messages oraux, la production d'un texte écrit et la production d'un message oral.

L'AQPF, actuellement réuni en congrès annuel à Laval, réclame en outre une pondération différente de ces différents éléments dans la note globale. Actuellement, 25 points sont accordés pour la compréhension écrite et 15 points pour la compréhension orale pour un total de 40 points. L'AQPF propose plutôt 35 et 15 points pour un total de 50.

La grille prévoit aussi 50 points pour la production écrite et 10 points pour la production orale, soit un total de 60 points. L'AQPF propose plutôt 35 et 15 points pour un total de 50 points.

En somme, les professeurs de français suggèrent d'accorder plus d'importance à la production orale et à la compréhension écrite que ne le fait l'actuelle échelle, en réduisant de 50 à 35 points l'importance accordée à la production écrite.

Leur président, M. Michel Thérien, justifie cette demande par la place grandissante des allophones dans les écoles dont il faut assurer, dit-il, une meilleure maîtrise des habilités à la fois dans la compréhension écrite et la production orale.

Par ailleurs, poursuit-il, la pratique actuelle qui ne prend en considération que la note globale, pour la réussite du cours de français, « masque souvent des incompétences » dans l'un ou l'autre des volets. Cette pratique empêche d'apporter à temps des remèdes dans les volets plus faibles.

L'AQPF observe encore que ses membres ne disposent pas actuellement d'un « portrait global » d'un élève habile en français tant en lecture qu'en écriture. Elle demande donc au MEQ de

« préparer des profils de compétence et des seuils de réussite en lecture, en écriture et en communication orale pour les principales étapes du développement de l'élève soit en 2e, 4e, et 6e année du primaire et en 2e, 3e, et 5e du secondaire ».

Les professeurs de français reviennent encore à la charge : « La qualité de la langue est une responsabilité partagée ». Ils proposent d'instaurer « une évaluation généralisée de la maîtrise du français ».

Plus spécifiquement, l'AQPF demande « que l'on prenne en considération la maîtrise de la langue française dans toutes les matières où l'enseignement se fait en français, par une évaluation globale de la compétence orale et écrite des élèves et que le MEQ propose une politique d'évaluation de la langue dans toutes les matières, à la fin du cours primaire et secondaire ».

Invitée par ailleurs au congrès, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé, a tenu, à certains égards, une position différente de ses collègues en insistant sur la « revalorisation de la fonction de l'écrit à tous les niveaux ».

« Parce qu'il est un des moyens les plus perfectionnés pour objectiver la pensée et contrôler la rigueur et la qualité d'expression, la maîtrise de l'écrit reste un puissant facteur de formation, a dit Mme Pagé. L'apprentissage de l'écrit devrait s'étaler sur toute la durée de la scolarité car c'est en écrivant souvent et en discutant de ce qu'ils ont écrit avec leurs professeurs et leurs camarades que les élèves intégreront l'écrit comme outil de communication et de support de la santé ».

Mais, à l'instar des congressistes, elle a affirmé « que ce n'est pas seulement aux professeurs de français que revient la tâche d'enseigner le français à l'école, mais à l'ensemble des enseignants et enseignantes. Le français s'apprend à travers toutes les disciplines ».

Il faut encore affirmer, a dit Mme Pagé, que « le français est une langue rigoureuse et qu'il doit être appris avec rigueur ».

Mme Pagé a suggéré enfin au ministère de l'Éducation de lancer « de toute urgence » une campagne de promotion des cours de français à l'éducation des adultes.

Elkas punira les entrepreneurs qui bloquent les artères sans autorisation

Le nouveau ministre des Transports favorise le transport en commun

Isabelle Paré

POUR éviter les chaos vécus sur l'autoroute 20 l'été dernier, des peines allant jusqu'à 25 000 \$ seront imposées aux entrepreneurs qui bloqueront sans autorisation des voies de circulation lors des travaux de réfection qui débuteront le printemps prochain sur l'autoroute métropolitaine.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des Transports, M. Sam Elkas, lors d'une rencontre tenue à Montréal avec une dizaine de chroniqueurs de la circulation. Donnant suite aux demandes répétées des spécialistes de la circulation, M. Elkas a fait savoir que les entrepreneurs chargés de la réfection de la métropolitaine seront pénalisés s'ils ferment une voie avant l'heure prévue ou au contraire accusent un retard sur l'horaire.

Les entrepreneurs « trop entrepreneurs » seront donc passibles de peines allant de 1000 \$ pour chaque cinq minutes de retard, de 12 000 \$ pour chaque heure de retard et d'un maximum de 25 000 \$ pour une journée. Ces mesures draconiennes visent à éviter le genre de situations vécues l'an dernier sur la 20 alors que des entrepreneurs débutaient leurs travaux avant l'heure prévue pour bénéficier de bonus, provoquant des embouteillages monstres.

« Ça veut dire que les automobilistes ne seront plus pris en otage par les entrepreneurs », a précisé M. Michel Leboeuf, agent d'information au ministère des Transports.

M. Roger Laroche, chroniqueur à la circulation pour Radio-Canada, qui peste régulièrement contre les abus de certains entrepreneurs, estime qu'il s'agit là d'un grand pas.



Le nouveau ministre des Transports, Sam Elkas, a visité le centre de surveillance de l'autoroute Ville-Marie, hier.

« Pour une fois, cela donne des dents à la surveillance des chantiers. Cela évitera les abus outranciers vécus

l'été dernier », a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre Elkas, qui a survolé en hélicoptère hier la région métropolitaine en compagnie du maire de Montréal, Jean Doré, du

président de la CUM, M. Michel Hamelin et du président de la Conférence des maires de banlieue, M. Michel Ledoux, n'a pas caché son parti pris en faveur du transport en commun.

Après avoir scruté Montréal du haut des airs en pleine heure de pointe, le ministre Elkas a dit avoir la ferme intention d'inciter les gens à préférer le transport en commun à l'automobile.

Il a cité en exemple le succès remporté par le train de Rigaud où, avec les travaux sur la 20, on a vécu un transfert de la clientèle. « La clientèle est restée, et ça c'est encourageant. Je vais en faire la promotion ».

L'ex-maire de Kirkland s'est dit intéressé à profiter des travaux sur la métropolitaine l'été prochain pour tenter pareil transfert de la clientèle sur la ligne de train Deux-Montagnes, pour l'instant très peu utilisée. Il n'a pas exclu la possibilité de « réactiver » le dossier du train Montréal-Saint-Hilaire, fermé par son prédécesseur, Marc-Yvan Côté.

En collaboration avec la ville de Montréal, M. Elkas a aussi l'intention de créer des parcs de stationnements incitatifs dans l'est et dans l'ouest de l'île.

« On a examiné la possibilité d'un terrain près de la station de métro Radisson et du centre commercial Versailles. Il faut trouver des terrains disponibles », a dit le maire Doré à sa descente de l'hélicoptère.

Sur la question de l'autoroute de contournement, M. Elkas a dit qu'il mettrait la priorité sur l'autoroute 30 située sur la Rive-Sud. Même si M. Elkas s'est dit prêt plus tôt cette semaine à revoir le plan Côté, il a cependant précisé ce matin que le plan de son prédécesseur resterait son canevas de travail.

EN BREF...

Thérèse Daviau nouvelle présidente du RCM

MME THÉRÈSE DAVIAU prendra les rênes du Rassemblement des citoyens de Montréal dont le président actuel, M. Jacques Desmarais, annonçait récemment son intention de quitter la tête du parti. Mme Daviau, conseillère du district de Saint-Jean Baptiste depuis 1986 et membre du comité exécutif de la CUM, accèdera à la présidence du parti lors du congrès du RCM qui se tiendra les 24, 25, et 26 novembre. À la fin de la période de mise en candidature, hier, le secrétariat central du parti n'avait reçu qu'un bulletin de candidature pour chacun des postes du conseil. Sept des anciens titulaires ayant quitté leurs postes, c'est donc un conseil exécutif renouvelé qui sera proclamé élu par acclamation en novembre prochain. Outre Mme Daviau à la présidence, le conseil sera formé de Mme Guylaine Chénier, à la vice-présidence, de M. Pierre Moretti, au secrétariat, de Mme Manon Trudeau, à la trésorerie, de Mme Michèle Guillot, aux communications, de Mme Jacques Tremblay, à l'organisation, de M. Jacques Desmarais, au programme et de M. André Lavallée à titre de représentant du caucus des élus. Il est à noter que lors des congrès de 1985 et 1987, les candidats au conseil central du RCM avaient aussi été élus par acclamation. Le président actuel, Jacques Desmarais, s'est dit très satisfait de la composition de cette nouvelle équipe qui regroupe « 80 années d'expérience au sein du RCM ».

L'urgence du Vic presque fermée

L'HÔPITAL Royal Victoria réitère sa demande auprès de la population et demande de n'utiliser sa salle d'urgence qu'en cas d'extrême nécessité. Cette situation, précise Cecily Lawson-Smith, du service des communications de l'établissement, est due à la réduction des services offerts engendrée par une pénurie d'infirmières. Les personnes qui ont besoin de services d'urgence sont priées de contacter leur médecin ou de s'adresser à un CLSC ou à une clinique privée.

Appel au boycott du sondage de la CÉCM

Jean-Pierre Proulx

LE COMITÉ central de parents de la CÉCM a demandé hier aux parents d'élèves de boycotter le sondage controversé actuellement en cours et dans lequel on leur demande s'ils souhaitent des écoles « séparées » pour les Québécois d'origine et les groupes ethniques. De son côté, la Commission des droits de la personne du Québec a carrément demandé à la CÉCM de retirer la question controversée qu'elle voit comme un « geste porteur d'intolérance ».

Le Comité central de parents, écrit sa présidente par intérim, Mme Gérardine Bissonnette, a appris le contenu de ce sondage par LE DEVOIR de mardi dernier. Bien qu'il n'ait pas vu le questionnaire, le comité ne s'y oppose pas moins, « vu le peu de respect exprimé envers l'intelligence des parents et leur structure de participation ».

La CÉCM a fait « bien peu de cas du rôle que son comité central pouvait jouer dans l'élaboration du questionnaire », précise le comité.

Le sondage fait aussi peu de cas de la loi sur la confidentialité, en utilisant le prénom des enfants pour s'introduire auprès des parents. « Il apparaît aberrant que les réponses données lors d'un sondage puissent arriver à être si facilement identifiées ».

Quant à la question sur les écoles séparées pour les Québécois d'origine et pour les membres des groupes ethniques, le comité de parents la juge « inacceptable ». Il ne peut accepter que ces élèves soient identifiés comme « immigrants, réfugiés ou de souche même si ce n'est qu'à l'intérieur d'hypothèses dans un sondage d'opinion ».

Pour sa part, la Commission des droits de la personne juge « irrecevable » l'argument du motif technique sur lequel la CÉCM s'appuie pour poser la fameuse question. « Il est en effet inutile, pour connaître la perception des parents en ce qui concerne les communautés culturelles à l'école, de leur offrir une avenue qui n'est pas envisageable au Québec et de les placer dans une position qui deviendrait vite intenable ».

« La Commission, conclut-elle, comprend mal qu'aujourd'hui la CÉCM suggère aux parents de penser qu'ils pourraient opter pour l'intolérance et le rejet. Car c'est bien de cela qu'il s'agit si la réponse aux choix d'écoles séparées est affirmative. »

Par ailleurs, la Commission s'est associée à SOS-Racisme au Congrès juif canadien, au Congrès national des Italo-Canadiens et à Québec Multi-Plus pour solliciter officiellement une rencontre « dans les plus brefs délais » avec le président de la CÉCM, Me Michel Pallascio.

CD-ROM DES LIVRES DISPONIBLES à l'intention des BIBLIOTHÉCAIRES

Vous êtes invités à une séance d'information sur le CD-ROM

Vendredi 17 novembre à 15h30

Salle # 5, Mezzanine sud
Hall d'Exposition, Place Bonaventure
au Salon du Livre de Montréal

ÉDITIONS DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE

LIVRIMPORT (514) 671-3888

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

ENCAN

TAPIS PERSANS et ORIENTAUX

Pour non-paiement de traites bancaires à la date d'échéance

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, INCLUANT: tapis de soie, laine, Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiari, Heriz, Bokhara, tapisserie française, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine, URSS et Afghanistan et plusieurs autres.

Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés.

Grandeurs à partir de 1' x 1' à 10' x 17'. Valeurs \$100 à \$40 000 par pièce. Pas de réservation, pas de minimum. Bienvenue au grand public. Marchands exempts de taxe avec numéro de taxe.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 14h00
(Inspection à compter de 13 h 00)

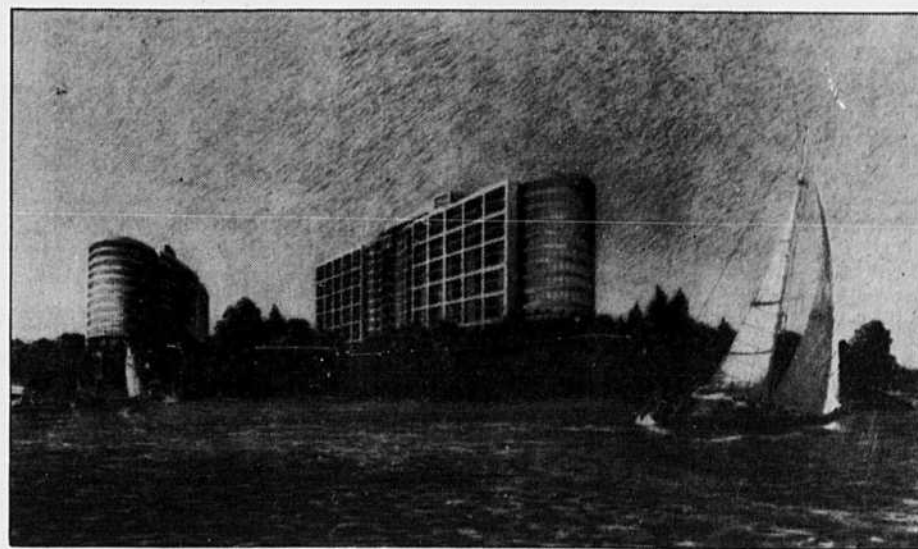
LES ENCAN BELEC AUCTIONS INC.
Liquidateurs - Encanteurs
(514) 683-0661

au 2111, Saint-Régis
Dollard-des-Ormeaux (entrepôt arrière)
(Direction: Transcanadienne, sortie Des Sources nord, droite sur Brunswick, droite sur Deacon et gauche sur Saint-Régis.)

Commentaires de l'encanteur: plusieurs magnifiques pièces! Venez miser! 10% de manutention à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec ID.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

Un havre de paix à la ville



Un endroit unique, entouré de boisés naturels, sur les bords de la rivière.
Une architecture remarquable qui s'harmonise à l'environnement et s'ouvre largement sur l'extérieur. Un vaste complexe abritant un club sportif.
Un investissement sûr pour l'avenir. L'Héritage de l'Île Paton, prélude d'une nouvelle vie urbaine.

Profitez de nos prix de pré-construction.



Venez nous rencontrer dès aujourd'hui.
Lundi au vendredi de 12h à 20h/Samedi et dimanche de 13h à 18h

4450, Promenade Paton, Île Paton, Laval H7W 3X6 (514) 686-0969

Magil
visions en progrès

\$149

EXXA DUVET

550 PRÉSIDENT KENNEDY 843-6248
ST-JEAN: 1 PLACE DU MARCHÉ

Johnson dépose ses offres globales

Rien de neuf, dit la CSN

Jean-Pierre Proulx

ALORS QUE le président du Conseil du trésor a vu dans ses « offres globales » d'hier des propositions qui « permettent l'atteinte des objectifs syndicaux et une gestion plus efficace des services », la CSN, elle, n'y a rien vu « de nouveau ».

Pour cette dernière, « le gouvernement a simplement déposé les textes confirmant ses positions sur certains sujets » comme les salaires, les primes, l'équité salariale, les disparités régionales, les droits parentaux, les assurances et les régimes de retraite.

Dans son communiqué, M. Johnson soutient qu'au chapitre salarial, ses propositions « répondent au vœu des syndicats d'obtenir une véritable

protection de leur pouvoir d'achat et à leur souci d'équité salariale pour les emplois féminins surtout ».

« Vu les 240 millions \$ offerts au titre de l'équité salariale, les employés de l'État se voient, dit-il, assurés d'augmentations minimales salariales allant de 13,6 % à 24,1 % pour les trois prochaines années auxquelles il faut ajouter la progression dans les échelles de salaire. »

En ce qui a trait à la précarité de l'emploi, M. Johnson fait valoir que dans la fonction publique, on balisera davantage la sous-traitance, que dans le secteur de l'éducation, on offrira des contrats à un pourcentage important d'enseignants à l'éducation des adultes, et que dans le réseau de la santé, on transformera en quelque 4000 emplois réguliers permanents des postes occasionnels, des heures de remplacement et des heures supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, les instances des quatre fédérations de la CSN se réunissent à huis clos en fin de semaine pour étudier les dernières propositions gouvernementales.

Par ailleurs, quinze présidents de syndicats affiliés à la Fédération des

affaires sociales ont occupé hier les locaux de l'Association des centres de services sociaux du Québec à Montréal pour exprimer leur colère face à cette association qui, disent-ils, a appliqué « docilement » les sanctions de la loi 160.

Renée Rowan

LE COEUR n'était pas à la joie, hier, quand la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), au terme d'une lutte qui aura duré sept mois, a signé sa première convention collective. Une entente de principe était intervenue en septembre dernier entre la FIIQ et le gouvernement.

« En dépit de gains appréciables qui devraient normalement améliorer les conditions de travail des infirmières, l'application outrancière de la loi 160 et de ses sanctions par le gouvernement et ses administrateurs ne favorisera nullement la mise en place des différents correctifs prévus dans la convention ni n'aideront à améliorer le climat de travail », commentait hier, en conférence de presse, Mme Diane Lavallée.

« Il est clair, a poursuivi la présidente de la FIIQ, que les sanctions viennent enlever toute la satisfaction que l'on pourrait avoir après une entente. Il est aussi clair que l'on va poursuivre la bataille pour contrer

les sanctions de la loi 160. Tout comme nous avons su mener à bien notre négociation de la même manière et avec la même énergie et solidarité, nous résisterons collectivement à cette loi », a assuré Mme Lavallée.

La FIIQ en appellera de la décision de la Cour supérieure de Joliette qui a rejeté hier sa requête en jugement déclaratoire visant à faire déclarer que le processus de retenue salariale par voie d'autorisations individuelles n'est pas prohibé par la loi 160.

La loi 160 stipule que les établissements de santé cessent de percevoir automatiquement les cotisations syndicales sur les chèques de paie.

Pour contrer la loi, la FIIQ avait mis en place un autre moyen de percevoir les cotisations syndicales en demandant à chaque infirmière de signer un document dans lequel elle autorisait son employeur à prélever l'équivalent du montant de la cotisation et à le verser au syndicat. La Cour en a décidé autrement. « Le dossier est loin d'être fermé », a promis Mme Lavallée.

GRAND PRIX DE LA FRANCOPHONIE Reeves surpris et content

PARIS (PC) — L'astrophysicien canadien Hubert Reeves à qui l'Académie française a décidé de décerner, cette année, le Grand prix de la francophonie s'est déclaré « surpris et content ».

« Je suis très heureux, c'est un énorme plaisir pour moi », a déclaré le chercheur joint à son domicile parisien, après l'annonce faite, jeudi soir, à la délégation générale du Québec par le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Maurice Druon.

Hubert Reeves, interrogé par la Presse Canadienne, a estimé que le prix marquait aussi la reconnais-

sance de tous les chercheurs francophones de par le monde.

« Je pense que les Français sont en train de s'ouvrir véritablement à la francophonie, a-t-il expliqué. On commence à prendre conscience en France que tout ce qui se fait ou qui s'écrit en français n'est pas hexagonal. Pour ma part, je considère que cette distinction me donne aussi des devoirs pour le rayonnement de la culture française dans le monde. Et je suis fier d'y participer ».

Hubert Reeves, qui est âgé de 57 ans, est né à Montréal et vit en France depuis 15 ans.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.

Collège privé mixte **Primaire Secondaire**
reconnu d'intérêt public Pensionnat-Externat

Un collège du centre-ville sur le flanc du Mont-Royal

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE I

Samedi 25 novembre 1989, 9 h et 2 décembre 1989, 9 h
*Pour inscription aux examens téléphoner au **934-0596**

Pour les autres niveaux:
admission sur rendez-vous **Tél.: 934-0596**

1517, avenue des Pins ouest, Montréal H3G 1B3

COLLÈGE FRANÇAIS
(Primaire) Maternelle — Secondaire — Collégial

Inscriptions EN SECONDAIRE I ou 1ère SECONDAIRE

2 possibilités:
Soliciter une **ENTREVUE INDIVIDUELLE** et se présenter, avec l'étudiant muni des derniers bulletins au: 185, ave Fairmount Ouest, Montréal (ou 1340, rue Norbert, Longueuil) du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 10h à 12h (Test si nécessaire), décision et inscription immédiate.

OU S'enregistrer pour l'un des **EXAMENS D'ENTRÉE**
le 18 novembre
le 25 novembre
le 2 décembre

Autres inscriptions: PRIMAIRE et MATERNELLE

- Annexe Centre 6156 de Gaspé, Montréal
- Annexe Nord 12340, de Serres, Cartierville
- Annexe Sud 1391, Beauregard, Longueuil (EXTERNAT — PENSIONNAT)

SECONDAIRE I, II, III, IV, V

- Montréal 185, rue Fairmount O. (places limitées)
- Longueuil 1340, rue Norbert

COLLÉGIAL I et II: DEC en 2 ans

Inscriptions: session hiver et automne 1989

- SCIENCES: Sciences de la santé Sciences pures et appliquées
- SCIENCES HUMAINES avec ou sans mathématiques Sciences de l'administration

TRANSPORT SCOLAIRE (Assuré par le Collège)
Montréal, Laval, les Basses Laurentides et Rive-Sud

PENSIONNAT:

- Primaire (à Longueuil): 250 places
- Secondaire (à Montréal): 100 places

RENSEIGNEMENTS
prospectus, inscriptions **495-2581**

A TITRE D'INFORMATION

- Le Collège Français reçoit des élèves de toutes nationalités mais avec une majorité de québécois.
- Le Collège Français encourage les sports à tous les niveaux et amis en place, au niveau Collégial, le programme Sports-Études.
- Le Collège Français — près de 5 000 élèves — offre tous les niveaux: Primaire (avec pensionnat, Secondaire (avec pensionnat), Collégial (résidence pour joueurs).
- Le Collège Français vous invite à suivre, dans les médias d'information, ses équipes de sports: HOCKEY JUNIOR MAJEUR, TIER 2 (Sieurs de Longueuil) Collégial, FOOTBALL (Collégial II), TENNIS (Collégial), SOCCER.
- Le Collège Français «portes ouvertes» tous les jours, vous réservera, lors de votre visite, le meilleur accueil.

SECONDAIRE — MONTRÉAL
188, rue Fairmount Ouest, Montréal

SECONDAIRE — LONGUEUIL
1340, rue Norbert, Longueuil

MARIE-VICTORIN

MOI, J'ÉTUDIE EN PREMIÈRE CLASSE!

Avec des profs qui s'intéressent vraiment à nous, avec des programmes d'études variés et des résidences sur le campus, Marie-Vic' c'est vraiment la première classe des collèges!

C'EST UN DÉPART...

La journée portes ouvertes, le 21 novembre de 16 h à 21 h, c'est le temps ou jamais de faire le tour du monde... de Marie-Vic!

Vous courez aussi la chance de gagner un trimestre d'études d'une valeur de 775 \$!

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2J6

COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary, Montréal, H3V 1A8 - 739-3371

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité.

Le jeudi 16 novembre entre 9h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 15h00. Il y a départ toutes les dix minutes.

Cours secondaire complet Pensionnat - Externat Garçons et filles sous la direction des Frères de Sainte-Croix

EXAMENS D'ADMISSION 1990-1991

Le samedi 2 décembre pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K».

Le samedi 9 décembre pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z».

Les samedis 13 et 20 janvier pour tous les candidats.

Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures
Frais: 25\$

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1989 et de celui de l'année en cours.

Fondé en 1888

POUR L'EXCELLENCE ET POUR UNE QUALITÉ DE VIE

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS ASSOCIATION COOPÉRATIVE
1700, boulevard Henri-Bourassa est Montréal H2C 1J3
Établissement privé déclaré d'intérêt public pour garçons et filles

COURS SECONDAIRE GÉNÉRAL

Examens d'admission pour septembre 1990:
En 1ère secondaire: le samedi 25 novembre 1989
le samedi 2 décembre 1989
En 2e, 3e, 4e et 5e secondaire: sur rendez-vous
On peut s'inscrire à l'examen d'admission en téléphonant au bureau des admissions du collège.

382-1560

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Pour toute information ou renseignement publicitaire contactez

Christiane Legault
(514) 842-9645
1-800-363-0305
Télécopieur: 844-6175

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Mladenov s'engage à réformer la Bulgarie

Todor Jivkov cède la place après 35 ans de pouvoir

SOFIA (AFP) — Le nouveau chef du Parti communiste bulgare, M. Petar Mladenov, a déclaré, hier, qu'un pluralisme d'opinions allait « certainement apparaître lors de la recherche de solutions justes » en Bulgarie.

Dans un discours devant le plénum du Comité central qui l'a élu successeur de M. Todor Jivkov à la tête du PC bulgare, M. Mladenov a toutefois également affirmé que « la restructuration en Bulgarie pouvait se réaliser uniquement et exclusivement dans le cadre du socialisme, au nom du socialisme et sur la voie du socia-

lisme ».

Le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a immédiatement félicité M. Mladenov pour son élection à la tête du Parti communiste.

Il ne « faut pas être troublé et encore moins avoir peur de ce qu'un pluralisme d'opinions puisse et certainement va apparaître lors de la recherche de solutions justes » en Bulgarie, a dit M. Mladenov.

Le nouveau chef du PC s'est prononcé en faveur de « l'édification d'une société et d'une transparence qui se traduiraient par une ouverture

complète de l'information et par un dialogue actif avec le peuple ».

Selon M. Mladenov l'absence de succès fondamental dans la restructuration en Bulgarie s'explique par le fait que « le parti ne s'était pas rendu compte que le système administratif de gestion existant depuis des décennies s'avérait absolument inapproprié et se transformerait en un frein » pour cette restructuration.

Il a également annoncé qu'un plénum spécial du Comité central devait analyser prochainement l'état dans lequel le pays se trouve et éla-

borer un programme en vue de rendre la reconstruction plus active et plus dynamique.

M. Mladenov a en outre estimé que le rôle du Comité central devait être rehaussé et qu'il fallait que le bureau politique, l'instance dirigeante du PC, applique à fond le principe du collectivisme, à savoir la prise de décisions par l'ensemble de ses membres.

Sur le plan international la Bulgarie respectera ses engagements internationaux qui reflètent de plus en plus les changements positifs, a déclaré M. Mladenov en soulignant le rôle prioritaire de la coopération avec les autres pays socialistes.

La durée de l'exercice du pouvoir, l'âge et l'accablant par le travail en tant que secrétaire général en particulier à un moment historique décisif pour le pays, sont les raisons de la démission du numéro un bulgare, M. Todor Jivkov, selon le membre du bureau politique et premier ministre Guergui Atanassov.

M. Atanassov a précisé devant le plénum du Comité central du PC bulgare à Sofia que M. Jivkov avait récemment insisté dans une lettre aux instances dirigeantes du parti pour être libéré de ses fonctions.

Il avait fait remarquer qu'il était depuis plus de 35 ans chef du parti et de l'État et bientôt âgé de 80 ans (M. Jivkov a 78 ans). Il a également insisté sur le travail intense du secrétaire général « plus particulièrement à un moment historique décisif pour le pays », a ajouté M. Atanassov.



Hier matin, un jeune Berlino, à genoux sur le Mur de Berlin, a frappé du marteau et de la cisaille pour tenter de le détruire. Tard dans la soirée, des gardes-frontières est-allemands ont commencé à démanteler une section du mur. Les soldats étaient montés sur le mur à la hauteur de la rue Eberswalde, où doit être ouvert aujourd'hui un nouveau point de passage, et avaient commencé à démonter des panneaux.

Événements en RDA

L'Ouest se réjouit, l'URSS approuve mais met en garde

PARIS (Reuter) — Les États-Unis en tête, les pays occidentaux ont réagi avec enthousiasme, hier, à l'ouverture de la frontière entre les deux Allemagnes.

En Europe de l'Est, l'URSS a certes approuvé la décision de Berlin-Est mais elle a également lancé à la RFA une mise en garde contre toute remise en cause de l'existence de deux États allemands. « C'est une décision sage et raisonnable. On doit oeuvrer à la libre circulation des personnes, à la réunification des familles et au libre déplacement à l'étranger », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Édouard Chevardnadze, à des journalistes suédois.

Dans une autre interview accordée à des Norvégiens, le chef de la diplomatie soviétique a précisé que Moscou n'était pas intervenu dans la décision de Berlin-Est. « Nous n'avons pas demandé aux Allemands de l'Est d'agir ainsi. Nos amis est-allemands ont pris la décision eux-mêmes », a-t-il assuré.

Le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères Guennadi Guerassimov a souligné pour sa part que « Bonn devrait prendre en considération le fait qu'une politique visant à changer les frontières ne conviendrait à aucun gouvernement d'Europe ». « La décision de Berlin-Est crée un nouveau régime sur la frontière mais la frontière demeure », a-t-il précisé avant d'exprimer l'espoir que les nouvelles facilités de circulation ne pousseraient pas la majorité des Allemands de l'Est à quitter leur pays.

La seule autre réaction d'Europe de l'Est est venue de Prague. Le gouvernement tchécoslovaque s'est félicité de l'ouverture de la frontière entre les deux Allemagnes et a précisé qu'il avait demandé à Berlin-Est de prendre cette décision face à l'e-

xode massif des Allemands de l'Est vers la Tchécoslovaquie.

« Nous avions invité la RDA à prendre cette décision parce que c'était une solution nécessaire », a-t-il ajouté.

Dans le camp occidental, la réaction la plus spectaculaire a été celle du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl qui a interrompu une visite officielle en Pologne, hier en début d'après-midi, pour regagner la RFA. « Ma place est à Bonn maintenant », a déclaré le chef du gouvernement ouest-allemand qui a qualifié l'événement de « moment historique » et a estimé qu'il ouvrait des perspectives de réunification allemande.

« Je suis convaincu que l'unité finira par être réalisée. La roue de l'Histoire tourne désormais plus vite », a-t-il dit.

À Washington, le président George Bush a été un des premiers à réagir dès jeudi soir. Il s'est déclaré « très satisfait » devant cet événement spectaculaire et n'a pas caché sa surprise devant la rapidité des changements en RDA.

« Je ne peux pas dire que j'avais prévu ce développement à ce stade », a-t-il dit. « Si la RDA continue, alors le Mur construit en 1961 n'aura plus que bien peu de sens. C'est manifestement un bon développement en termes de droits de l'homme », a-t-il ajouté. Bush a en outre ordonné aux forces américaines en RFA d'aider Bonn à faire face à l'afflux des Allemands de l'Est sous forme notamment de logements temporaires, pour une période allant jusqu'à six mois, dans trois installations militaires américaines.

À Londres, Margaret Thatcher a parlé d'un « grand jour pour la liberté » et a, elle aussi, promis toute l'aide matérielle nécessaire à la RFA.

À Paris, le premier ministre français, Michel Rocard, a jugé que l'ouverture du Mur était un événement gigantesque. « Il est porteur d'un appétit de démocratie chez les Allemands de l'Est extraordinaire. Et en même temps, c'est un événement porteur de paix. Si le mur tombe, on ne se fera plus la guerre, c'est clair », a-t-il dit.

Interrogé lui aussi sur l'éventuelle réunification des deux Allemagnes, il a répondu : « Non seulement, nous n'avons rien à craindre, mais la paix et la sécurité en Europe passent par le fait que le peuple allemand retrouve son Histoire et son destin et le fasse dans l'amitié et la confiance de tous ses voisins, nous compris ».

La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis se sont retrouvés pour signer en tant que puissances de tutelle de Berlin-Ouest un communiqué commun qui salue « l'annonce (...) d'une libéralisation significative de la réglementation sur les voyages pour les citoyens de la RDA ».

« Bien que l'impact final de ces mesures ne puisse encore être mesuré, elles semblent être le signal d'une évolution positive et importante vers un droit de l'homme fondamental : le droit de circuler librement sans entrave », ajoutent les trois pays.

À Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, a jugé que « les espoirs entretenus depuis plus de 40 ans de mettre fin à la division de l'Europe et, avec elle, de l'Allemagne n'ont jamais été plus vivants ».

Au nom de la CEE, Jacques Delors, président de la Commission européenne a exprimé « une grande joie et beaucoup de sympathie » dans un télégramme adressé au chancelier Kohl.

Violents affrontements en Moldavie

MOSCOU (Reuter) — De violents incidents ont opposé hier soir plusieurs milliers de manifestants nationalistes à la police et à l'armée dans la capitale de la République soviétique de Moldavie, où des témoins ont fait état de dizaines de blessés, parfois dans un état grave.

Des témoins ont déclaré à Reuter par téléphone de Kichinev que les affrontements avaient éclaté en début de soirée à la suite de l'encerclement du ministère de l'Intérieur moldave par les manifestants. Ceux-ci protestaient contre la détention d'une vingtaine de militants nationalistes moldaves arrêtés après avoir perturbé un défilé officiel organisé mardi pour le 72e anniversaire de la Révolution bolchevique.

Toujours selon les témoins, les incidents ont duré plusieurs heures et des centaines de personnes se trouvaient toujours dans les rues en fin de soirée. « Selon une information officielle, dix-sept personnes ont été hospitalisées, dont sept avec des blessures graves », a dit un journaliste local. « Mais il ne s'agit là que d'une partie des victimes civiles ».

Un responsable du Front populaire moldave, qui a été témoin des accrochages, a déclaré à Reuter que des « dizaines de personnes » avaient été blessées à son avis, mais en ajoutant que le bilan exact restait incertain. Il a dit craindre qu'il n'y ait aussi des morts.



Dégustez vos vins à la parfaite température!

La Cave-à-Vins offre une gamme complète de garde-vins réfrigérés (2 températures) sous formes de bahuts, armoires et arrière-bars pouvant contenir de 140 à 450 bouteilles.

- Modèles encastrables pour la cuisine.
- Peuvent être habillés spécialement en fonction de votre décoration. Consultez votre architecte, décorateur, designer ou ébéniste.
- Appareils de réfrigération et supports à bouteilles disponibles.
- Pour résidences, bureaux et restaurants.
- Mini-celliers de 50 bouteilles à partir de 750\$.

LE CADEAU IDÉAL POUR LE TEMPS DES FÊTES!

Voyez les garde-vins CAVAVIN à l'une des boutiques suivantes:



561, rue Victoria
ST-LAMBERT (QC)
J4P 3R2

Tél.: (514) 671-0003

4575, boul. Laurier
ST-HUBERT (QC)
J3Y 3X3

Tél.: (514) 676-3624

LAC MEECH

UN LIVRE INDISPENSABLE

Pour comprendre comment on en est arrivé là !



CLAUDE MORIN

Lendemain piégés

Du référendum à la nuit des longs couteaux

BORÉAL

Vol. de 400 pages, 22,95 \$

Claude Morin LENDEMAINS PIÉGÉS

Du référendum à la nuit des longs couteaux

Ce livre explore les coulisses de ce qui fut, pour plusieurs, un drame politique. Claude Morin dévoile sans détours les stratégies parfois surprenantes et les enjeux souvent inavoués des acteurs en présence.

ÉDITIONS DU BORÉAL

NOUVEAUTÉ

guérin

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téloc.: (514) 842-4923

FLAVIE étudie

Collection 6 Clavier
Sciences de la nature au primaire
sous la direction
de Claude Verrier
— Corrigé —

Flavie 6 étudie



ISBN-2-7601-2299-9
119 p. 11,95 \$

«Les objectifs d'apprentissage que l'élève devra avoir atteints à la fin de l'année scolaire, fondement de la pensée scientifique, ont été expérimentés et respectent en tous points la répartition suggérée par le guide pédagogique».

ENSEMBLE 1: La fleur et le fruit
ENSEMBLE 2: Des oiseaux et des enfants (l'aquarium)
ENSEMBLE 3: Nous
ENSEMBLE 4: L'air, cet inconnu
ENSEMBLE 5: Circuits électrique
ENSEMBLE 6: Pollution

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Nouveau candidat en Colombie

BOGOTA (Reuter) — Le Parti conservateur, la principale formation d'opposition colombienne, présentera à l'élection présidentielle de 1990 un candidat qui s'est engagé à renforcer le système judiciaire du pays pour lui donner les moyens de juger les barons de la cocaïne au lieu de les extraditer vers les États-Unis. Réunie jeudi soir, la convention du parti a choisi comme candidat à l'élection prévue l'été prochain le sénateur Rodrigo Lloreda, ancien ministre des Affaires étrangères. Agé de 47 ans, Lloreda a recueilli 346 des 497 suffrages des délégués. « Nous voulons construire un service judiciaire public libre et efficace qui punira les criminels et rendra inutile leurs extraditions à l'étranger », a-t-il dit dans un discours.

Des Sikhs tuent 18 étudiants

AMRITSAR (Reuter) — Des militants sikhs ont tué au moins 18 étudiants dans un attentat perpétré hier matin à Patiala, au Pendjab, un État du nord de l'Inde, a-t-on appris auprès de la police. De source proche des services de renseignement indiens, on portait ce bilan à au moins 21 morts. Selon la police, quelque 300 étudiants étaient réunis pour l'ouverture d'une manifestation culturelle sur le campus de l'université de Patiala, lorsque quatre ou cinq militants sikhs ont fait irruption et ouvert le feu avec des fusils d'assaut sur un groupe rassemblé sous une tente.

Inculpation de 200 Palestiniens

JÉRUSALEM (Reuter) — Deux cents membres du mouvement Résistance islamique (Hamas) ont été inculpés de meurtres, d'enlèvements et d'autres crimes, hier devant un tribunal militaire de la bande de Gaza, a annoncé Radio-Israël. Parmi eux figure le cheikh Ahmed Yacine, 52 ans, fondateur d'Hamas. Yacine et 250 de ses partisans avaient été arrêtés le 22 mai, au cours d'une série de rafles de l'armée israélienne dans le territoire occupé. Les membres d'Hamas sont notamment accusés d'avoir participé ou préparé le terrain aux meurtres de deux soldats israéliens Avi Sasportas, disparu en février, et Elan Saadon, dont on n'a plus eu de nouvelles après le 3 mai. Le corps de Sasportas avait été découvert le 7 mai. Saadon n'a jamais été retrouvé, mais l'armée a informé sa famille cette semaine qu'il semblait avoir été tué lui aussi. C'est la deuxième fois qu'Israël inculpe simultanément un nombre aussi élevé d'activistes depuis le début du soulèvement palestinien en décembre 1987. Quelque 300 autres avaient été inculpés il y a un an, après la mise hors la loi des commissions populaires relayant la direction de l'intifada à l'échelon local.

Trois Blancs de l'ANC condamnés

PRETORIA (AFP) — Trois activistes blancs du Congrès national africain (ANC, interdit) ont été condamnés pour terrorisme, hier à Pretoria, à des peines allant de 18 à 25 ans de prison. Le juge W. J. van den Bergh a déclaré que « l'absence de tout remords » chez ces trois coupables — une femme et deux hommes — appelait une « punition sévère ». Le procès de Iain Robertson, 36 ans, Damien de Lange, 32, et Susan Westcott, 24, défrayait la chronique depuis leur arrestation en mai 1988. La presse les avait baptisés « la bande de Broederstroom » du nom de la ferme située à l'ouest de Pretoria où ils s'étaient constitués en cellule militaire et où ils gardaient leurs armes. L'arsenal découvert par la police était le plus important jamais saisi dans le pays et comprenait notamment un missile sol-air SAM de manufacture soviétique. Mais l'attentat le plus grave organisé par les trois de Broederstroom — l'explosion d'une charge sur le passage d'un car transportant 16 membres de l'armée de l'air sud-africaine — n'avait pas fait un seul blessé.

GRÈCE

Papandréou est chargé de former un gouvernement

ATHÈNES (AFP) — Le président grec Christos Sartzétakis a confié hier soir à M. Andréas Papandréou (socialiste) une mission exploratoire de trois jours pour tenter de former un gouvernement, après l'échec de M. Constantinos Mitsotakis (conservateur).

Au cours d'une conférence presse, après son entrevue avec le chef de l'État, M. Papandréou s'est prononcé pour la formation d'un « gouvernement de coopération des forces démocratiques et progressistes, modernistes et rénovatrices ». Ce gouvernement, a-t-il ajouté, constitue « une solution sûre car il peut assurer une convergence indispensable de programmes et un consensus social nécessaire ».

Un tel gouvernement, a précisé M. Papandréou, peut être soutenu par le Pasok (socialiste), la Coalition de gauche et du Progrès (communiste),

le député indépendant Apostolos Lazaris (gauche) et le député de la liste « Ecologistes-Alternatifs » qui ont réuni dimanche dernier 54 % des suffrages.

Cela constitue « une claire majorité qui peut devenir un gouvernement majoritaire avec des positions, un programme et des horizons » a-t-il dit.

M. Papandréou a par ailleurs souligné que « le pays avait besoin d'un gouvernement stable et viable » (...), qui dure « le plus longtemps possible » pour notamment faire face aux problèmes économiques. « La nécessité de la préparation de la Grèce à l'intégration européenne impose un gouvernement de longue durée » a dit le chef du Pasok.

À la suite de deux élections, en juin et en septembre, qui n'ont pas donné de majorité, la proportionnelle

simple comme loi électorale (l'une des priorités du programme communiste) apparaît, selon l'ancien premier ministre, comme « la seule solution pour normaliser la vie politique ».

M. Papandréou rencontrera jusqu'à lundi M. Mitsotakis, président de la Nouvelle démocratie (ND), Harilaos Florakis, chef de la Coalition de gauche, le député Apostolos Lazaris et les représentants des Écologistes-Alternatifs.

Le Pasok a obtenu dimanche dernier 40,7 % des voix derrière la ND (46,2 %). Avant les élections, la majorité composée par les conservateurs et les communistes a déferé M. Papandréou devant deux cours spéciales pour son rôle dans le scandale politico-financier produit par le banquier grec Georges Koskotas, et pour des écoutes téléphoniques illégales.

Namibie
Des élections calmes et propres

WINDHOEK (AFP) — L'une des élections les plus calmes et apparemment les plus « propres » que le continent africain ait jamais connues devait s'achever aujourd'hui en Namibie, une colonie sud-africaine qui, si le succès de ce scrutin se confirme, aura sans doute franchi une étape irréversible sur la voie de son indépendance, estimaient hier les observateurs.

Le test décisif se produira toutefois la semaine prochaine, lors de la proclamation des résultats — prévue pour le 15 novembre — et pendant les 48 heures qui suivront. Certains Namibiens craignent, en effet, des incidents violents, soit de la part d'un mauvais perdant, soit, au contraire, de la part d'un vainqueur trop exubérant.

Le grandissime favori reste l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO, marxiste), un mouvement nationaliste noir qui a mis l'accent, durant la campagne, sur la réconciliation nationale, notamment avec la petite minorité blanche (78.000 personnes sur une population totale approchant 1,5 million de personnes).

Organisé par l'administration namibienne, le scrutin est très étroitement contrôlé par les Nations unies, qui supervisent depuis le 1er avril la décolonisation du territoire.

Il a pour objet l'élection d'une assemblée de 72 membres qui devra rédiger, et adopter à la majorité des deux tiers, la constitution du futur État, dont l'indépendance devrait survenir l'an prochain.

Au quatrième jour du vote, les deux caractéristiques principales de ces élections restaient la forte participation et le calme dans lequel il se déroulait.

Au cours des trois premières journées, 80,3 % des 701.000 électeurs inscrits avaient déjà voté, selon des chiffres rendus publics vendredi à Windhoek par un porte-parole de l'Administrateur-général sud-africain du territoire.

Avec moins de 20 % des électeurs n'ayant pas encore voté et deux jours de scrutin à venir, une participation proche de 100 % était même envisagée par les autorités locales, qui estimaient très improbable l'extension du scrutin, hypothèse que n'exclut pas la loi électorale.

Les électeurs se faisaient toutefois beaucoup plus rares hier dans les bureaux de vote, où les files d'attente avaient atteint mardi et mercredi plusieurs centaines de mètres.

Selon le porte-parole du Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition (GANUPT), supervisant l'ensemble du processus d'indépendance, Fred Eckhard, 90 % des quelque 249.000 électeurs inscrits dans l'Ovamboland avaient déjà voté jeudi soir. Or, l'Ovamboland est une région cruciale, car elle représente 35 % de l'électorat total. Il est aussi généralement admis qu'une participation élevée ne peut que favoriser la SWAPO.

Seuls deux incidents notables sont survenus depuis l'ouverture du scrutin. Encore ne lui sont-ils pas liés, puisqu'il s'agit de l'explosion de deux engins dans l'Ovamboland. L'explosion du premier avait tué, mardi, trois enfants. Jeudi, une mine de fabrication soviétique a explosé dans l'est de la région, blessant deux personnes.

Israël ne négociera pas avec l'OLP, déclare Arens

TOKYO (AFP) — Le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Arens a réaffirmé hier à Tokyo que son pays n'avait « aucune intention de négocier » avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en dépit des appels en ce sens lancés par ses interlocuteurs japonais.

Prendant la parole au cours d'une conférence organisée après ses entretiens, jeudi, avec le premier ministre Toshiki Kaifu et le ministre des Affaires étrangères Taro Nakayama, M. Arens a déclaré que l'OLP — dont le chef, Yasser Arafat, a été reçu officiellement au Japon le mois dernier — était une organisation « terroriste ».

Il a précisé qu'après la décision prise dimanche dernier par le cabinet israélien d'accepter un plan américain prévoyant l'organisation d'un dialogue entre des représentants de l'État hébreu et des Palestiniens — mais dont serait exclue l'OLP —, Israël attendait la réponse de l'Égypte.

Si la réponse est positive, a ajouté M. Arens, une rencontre pourrait être organisée rapidement entre les chefs de diplomatie de l'Égypte, des États-Unis et d'Israël pour mettre au point certains détails avant d'entamer un dialogue israélo-palestinien sur l'organisation d'élections dans les territoires occupés.

Après ces élections, « nous négocierons avec les représentants élus quels qu'ils soient » a-t-il dit en réponse à une question lui demandant si Israël accepterait de négocier avec des représentants élus proches de l'OLP.

Il s'est toutefois refusé à dire quels seraient les thèmes de négociation, se contentant de rappeler l'hostilité de son pays à la création d'un « second État palestinien » dans la ré-

gion qui, a-t-il estimé, représenterait un « danger mortel » pour Israël.

En recevant M. Arens un mois après M. Arafat, le Japon, qui poursuit depuis la crise pétrolière de 1973 une politique assez nettement pro-arabe et juge « irréaliste » que l'OLP soit tenue à l'écart d'un éventuel dialogue, a tenu à marquer l'intérêt porté au règlement du problème du Proche-Orient, notent les observateurs.

Son but était principalement d'obtenir des informations de première main sur l'évolution de la situation.

Jordanie

31 sièges aux islamistes

AMMAN (AFP) — Trente et un islamistes ont été élus au nouveau Parlement jordanien qui compte 80 députés, selon les résultats officiels annoncés hier par le ministre de l'Intérieur, M. Salem Al-Massaadeh.

Ces élections législatives générales, les premières en 22 ans, se sont déroulées mercredi. L'annonce officielle des résultats a été retardée en raison d'un nouveau décompte des voix dans le gouvernorat de Karak (nord), à la suite de la contestation du premier dépouillement par un candidat.

La Confrérie des Frères musulmans a réussi à faire élire 20 de ses 26 candidats. M. Massaadeh a annoncé que « 20 des candidats du Mouvement islamique (appellation adoptée par la Confrérie au cours de la campagne), ont été élus » ajoutant que le « Mouvement est considéré

comme une association ».

Les Frères Musulmans sont les seuls à avoir présenté un bloc uni de candidats et, du fait de leur caractère associatif, ils ont pu afficher ouvertement leur affiliation. L'activité des partis politiques est en effet interdite depuis 1957 en Jordanie et les candidats n'ont pu faire campagne sous une étiquette précisant leur appartenance.

Outre les vingt candidats de la confrérie, cinq islamistes indépendants ont été élus. On compte par ailleurs au moins six parlementaires considérés comme proches des mouvements islamiques, sans y être affiliés officiellement.

Seuls deux députés connus pour leur affiliation à des partis de gauche ont été élus sur une cinquantaine de candidats officiels de ces formations.

L'UNESCO enterre le Nouvel ordre de l'information

PARIS (Reuter) — L'UNESCO a enterré hier la charte originale du Nouvel ordre de l'information, qui avait contribué au départ des Américains et des Britanniques et menaçait la survie de l'organisation.

Un nouveau texte, adopté en commission de travail sous les applaudissements des délégués occidentaux, doit encore être approuvé la semaine prochaine par la conférence générale réunissant les représentants des 161 pays membres de l'organisation. « La liberté de la presse est de retour dans les couloirs de l'UNESCO », a commenté le délégué canadien Tom McPhail.

Les pays du tiers-monde, majoritaires au sein de l'UNESCO, voulaient promouvoir avec cette charte un rééquilibrage des moyens d'information à leur profit. Les Occidentaux reprochaient au texte de constituer une menace pour la presse indépendante. Le nouveau texte maintient l'exigence de la charte initiale en faveur d'une information équilibrée, mais ajoute, sur la proposition des Japonais, « sans aucun obstacle à

la liberté d'expression ».

Les amendements introduits par les Occidentaux visent à assurer que le soutien financier de l'UNESCO ira à la fois vers les médias publics et privés. L'adoption de ce nouveau texte est un succès pour le directeur de l'UNESCO, l'Espagnol Federico Mayor, qui s'est fixé pour objectif de faire revenir les États-Unis et la Grande-Bretagne, dont les contributions représentent plus de 30 % du budget de l'Organisation, estimait-on de source diplomatique.

Les États-Unis, en 1984, et la

Grande-Bretagne, en 1985, avaient quitté l'UNESCO, reprochant à l'organisation ses positions « anti-occidentales » et à l'ancien directeur sénégalais Amadou Mahtar M'Bow de mal gérer l'organisation basée à Paris. Certains pays du tiers-monde s'étaient vigoureusement opposés à une modification de la charte originale.

L'observateur américain Richard Miller a reconnu qu'il y avait une évolution positive, mais a ajouté que le texte amendé comportait encore à son avis quelques ambiguïtés.

LE DEVOIR

RADIO CITE
107

ont le plaisir d'inviter 300 personnes
à la première nord-américaine du film
NOCE BLANCHE

en présence du réalisateur JEAN-CLAUDE BRISSEAU
et de sa vedette VANESSA PARADIS

Vanessa
Paradis
Bruno
Cremer
dans
un film de
Jean-Claude
Brisseau

NOCE
BLANCHE

Lui. Prof, marié, 50 ans, innocent.
Elle. Étudiante, libre, 17 ans,
belle à damner un saint. Paradis ou enfer?

le mercredi, 29 novembre à 20h30 au
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE
1455 ouest, boul. de Maisonneuve

Pour participer:

■ Veuillez retourner ce coupon à l'adresse indiquée avant le 17 novembre 1989 à midi, jour et heure du tirage.

■ Les 150 gagnants d'un laissez-passer double recevront leur billet par la poste.

■ La liste des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Vivafilm.

■ La valeur totale des prix est de 750\$.

■ Ce coupon paraîtra dans Le Devoir les 10, 11, 13 et 14 novembre 1989.

Envoyez ce coupon-réponse à:
Concours "NOCE BLANCHE"
a/s Vivafilm, 355 Place Royale, MONTREAL (Québec) H2Y 2V3

Nom: _____ Age: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Code Postal: _____

Tél. bureau: _____ Tél. Domicile: _____



Ville de Montréal

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 novembre 1989, à 19 h, à l'hôtel de ville situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 6 décembre.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES
COMMISSIONS PERMANENTES
DU CONSEIL

Mardi 14 novembre • 10 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Administration et Finances
Objet: Étude du projet de protocole d'entente Ville-Sociétés paramunicipales

Jeudi 16 novembre • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Objet: État d'avancement du dossier "Recyclage et récupération des déchets"

Jeudi 16 novembre • 19 h 30 • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Étude des projets de modifications à quatre règlements portant sur:

HÔTEL DE VILLE

- le zonage des salons de bronzage;
- le stationnement de véhicules d'habitation;
- les abris d'auto;
- les restaurants et autres établissements dans les édifices d'habitation, les universités et les hôpitaux (ajournement au 17 novembre, 14h, si nécessaire)

Lundi 20 novembre • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement économique
Objet: Document "Une signature mode pour Montréal" — soirée d'information

Mercredi 22 novembre • 19 h • 155, rue Notre-Dame est, salle 202

Commission: Développement culturel
Objet: Étude du plan d'action en art public — soirée d'information

Mercredi 22 novembre • 19 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Plan d'action sur la propreté

Jeudi 23 novembre • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Objet: État d'avancement du dossier "Recyclage et récupération des déchets" — Adoption du rapport.

Le 11 novembre 1989

Léon Laberge
greffier de la Ville



GRATUIT

DEMANDEZ LE CATALOGUE ALEX GRATUIT ET MAGASINEZ AUJOURD'HUI À LA MANIÈRE DE DEMAIN

Bienvenue au Club de Téléachat ALEX^{MC}, une toute nouvelle façon de faire vos achats. C'est si simple et si pratique que vous voudrez toujours magasiner avec ALEX! Vous pouvez vous procurer des biens et services dans le confort de votre foyer ou de votre bureau, quand bon vous semble. Le Club de Téléachat ALEX vous fera sauver du temps et de l'énergie, atouts précieux à l'approche du temps des Fêtes.

En quoi cette nouvelle façon de magasiner est-elle unique?
ALEX, le nouveau service de communication vidéotex de Bell Canada, vous permet de communiquer directement, en mode TRANSACTIONNEL, avec les fournisseurs du nouveau catalogue du Club de Téléachat ALEX.

Vous passez votre commande à l'aide du terminal, ou du logiciel ALEX aussi faciles à utiliser que le guichet automatique de votre institution financière.

Il nous fera plaisir de vous faire parvenir un exemplaire GRATUIT de notre nouveau catalogue du Club de Téléachat ALEX qui comprend un vaste choix d'offres toutes spéciales présentées par les fournisseurs suivants:

Distribution aux Consommateurs... Bell... Tilley Endurables... Fédération canadienne de la faune... Déclic Plus... Énergie, Mines et Ressources... Trévi... Croc... Temprix... Hertz... Baldaquin^{MC}... Together... La Redoute... et d'autres à venir.

Magasiner avec ALEX en deux temps trois mouvements

Vous devez, bien sûr, vous abonner à ALEX, si ce n'est déjà fait! Vous pouvez louer un terminal ALEX pour aussi peu que

27¢ par jour... soit seulement 7,95 \$ par mois. Ou encore, si vous possédez un ordinateur personnel et un modem, il suffit de demander le logiciel ALEX.*

Mettez-vous à l'heure du Téléachat ALEX dès aujourd'hui! Dites «adieu» à la cohue et aux courses par mauvais temps. Votre CATALOGUE ALEX GRATUIT vous propose une foule de suggestions de cadeaux pour toutes les personnes figurant sur votre liste de cadeaux de Noël. En fait, il est si facile de commander par ALEX que vous ne voudrez plus faire vos emplettes des Fêtes autrement!

Alex vous permet également de:

- Consulter le menu des restaurants • Trouver un numéro dans l'annuaire électronique • Louer une voiture • Vous informer des spectacles et films à l'affiche • Consulter les inscriptions immobilières • Vérifier les numéros de loterie gagnants • Participer à des discussions de groupe • Jouer à des jeux électroniques • Suivre le cours des titres boursiers • Lire les dernières nouvelles, les prévisions de la météo et les derniers résultats sportifs • et beaucoup plus!

* Pour plus de renseignements, appelez au 870-ALEX.

Comment obtenir votre CATALOGUE ALEX GRATUIT

Si vous n'êtes pas déjà abonné à ALEX:

- Remplissez et postez le bon ci-dessous dès aujourd'hui.
- Ou passez prendre votre catalogue à une Téléboutique de la région de Montréal.
- Ou communiquez avec le Service à la clientèle de Bell (le numéro de téléphone figure dans les pages liminaires de votre annuaire des pages blanches) pour commander votre catalogue.

Si vous êtes déjà abonné à ALEX, vous recevrez votre catalogue par la poste au cours des prochains jours.

DISTRIBUTION AUX
CONSUMMATEURS

Bell

Fédération canadienne de la faune

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Énergie, Mines et
Ressources Canada

TRÉVI CROC TEMPRIX Hertz Baldaquin TOGETHER! La Redoute

PARTICIPEZ AU «CONCOURS PARTEZ AVEC ALEX»!

Courez la chance de GAGNER un voyage d'une semaine pour deux!

Un choix de 5 destinations:

Ste-Lucie, Antilles
Récife, Brésil
Négril, Jamaïque

Huatulco, Mexique
Île Margarita, Venezuela

Un (1) voyage d'une semaine pour deux sera attribué. Une valeur au détail approximative de 3 000,00 \$ (avion, transport, hôtel et taxes inclus). La valeur du prix est sujette à changement selon la destination choisie et la date de départ.

Les coupons de participation ainsi que tous les détails et règlements du présent concours se trouvent dans les Téléboutiques Bell participantes de la région immédiate de Montréal.**

Aucun achat nécessaire.

** Il est également possible de se procurer un coupon de participation en écrivant à: Club de Téléachat ALEX, 600, rue Jean-Talon est, Bureau M-17, Montréal (Québec), H2R 9Z9.

Chaque demande écrite doit inclure une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie et parvenir à l'adresse ci-haut mentionnée avant 17h le 20 novembre 1989.

COMMANDEZ VOTRE CATALOGUE

GRATUIT

☐ OUI! Veuillez me faire parvenir mon catalogue gratuit du Club de Téléachat ALEX, sans aucune obligation d'achat.

☐ Français

☐ Anglais

NOM

ADRESSE

APP

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉL. RES.

BUR.

Remplissez, détachez et postez
dès aujourd'hui à:
Club de Téléachat ALEX
600, rue Jean-Talon est
Bureau M-17
Montréal (Québec)
H2R 9Z9

ALEX

Bell

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ YORK

COLLÈGE GLENDON

Département de Science économique

PROFESSEUR(E) ADJOINT(E)

Mise en concours d'un poste de professeur(e) adjoint(e) pouvant conduire à la permanence.

Conditions requises: Doctorat en Science économique (ou en voie d'achèvement — soutenance en 1990). Pouvoir enseigner et publier en français et en anglais. Faire preuve d'un excellent potentiel pour la recherche et l'enseignement.

Domaine de spécialisation: théorie macroéconomique — formation générale en économie internationale.

Fonctions: Enseignement au niveau du 1er cycle, éventuellement au niveau des 2e et 3e cycles. Recherches.

Salaire: Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er juillet 1990.

Date limite de candidature: 1er février 1990.

L'université York applique une politique d'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures de professeurs. Conformément aux exigences d'immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

Envoyer lettre de candidature, curriculum vitae à jour, et le nom de trois répondants à M. David McQueen, Directeur du comité de recrutement, Département de science économique, Université York, Collège Glendon, 2275 Bayview Avenue, Toronto, Ontario, M4N 3M6.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

PROFESSEUR(E)

Le département de Communication de l'Université d'Ottawa annonce l'ouverture d'un poste de professeur-e à temps complet conduisant à la permanence (adjoint-e ou agrégé-e).

Le département offre des programmes de baccalauréat en Communication avec concentration ou avec spécialisation dans les deux langues officielles et projette la création prochaine d'un programme de maîtrise dans les domaines de l'industrie culturelle et de la communication organisationnelle. Les deux profils de formation sont:

- 1) Médias et culture
- 2) Communication interpersonnelle et organisationnelle

EXIGENCES:

- Doctorat ou l'équivalent
- Solide formation en Communication ou dans un domaine connexe
- Priorité sera accordée aux candidat-e-s qui manifestent un intérêt et des compétences dans les domaines reliés à l'analyse et à l'élaboration de stratégies de communication (médiatiques et/ou organisationnelles — internes ou externes).
- Le (la) candidat-e doit pouvoir dispenser son enseignement dans les deux langues officielles.

Entrée en fonction:
Le 1er juillet 1990

Date limite des candidatures:
Le 15 janvier 1990

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae ainsi que trois lettres de recommandation à:

Denis Bachand, Ph.D.
Directeur
Département de Communication
554 King Edward
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

PROGIMED est à la recherche de professionnels en micro-informatique afin de compléter ses équipes de développement.

ANALYSTE

Vos responsabilités seront variées et toucheront l'analyse fonctionnelle des systèmes et la supervision d'une équipe de programmeurs. Vous devez posséder:

- au moins trois ans d'expérience en développement de logiciels;
- des connaissances générales en comptabilité;
- la maîtrise des techniques d'analyse structurées;
- de bonnes aptitudes à communiquer.

Si vous désirez faire partie de notre équipe, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:



PROGIMED INC.

2619 Charlemagne,

Montréal (Qc)

H1W 3S9

Compagnie minière

CC

Notre entreprise minière, chef de file canadien dans la production de minerai de fer dont les mines sont situées au Labrador, recherche un professionnel chevronné en génie électrique pour un poste à la division de l'ingénierie à Sept-Îles.

Ingénieur en électricité

Le titulaire aura à fournir les services de préparation des plans et devis nécessaires à la réalisation de projets de modification ou d'amélioration de l'équipement et des installations portuaires et ferroviaires de la compagnie. La préparation des estimés et la gestion des projets relèvent également de sa compétence.

Le candidat est admissible à l'Ordre des ingénieurs du Québec et possède un minimum de cinq années d'expérience dans l'industrie lourde. Une certaine expertise de la génération, du transport et de la distribution d'énergie électrique est un atout important, de même que la connaissance de l'anglais.

N'hésitez pas à téléphoner directement à M. Origène Tremblay qui se fera un plaisir de vous renseigner. (Nous assumons les frais d'appel).



Service du personnel

100, rue Retty

Sept-Îles (Québec) G4R 4L5

Tél. : (418) 968-7516



Conférence canadienne des arts

Canadian Conference of the Arts

La CCA recherche un/e

DIRECTEUR/TRICE GÉNÉRAL/E

LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS est une association nationale, sans but lucratif de représentation des arts, établie à Ottawa. Ses membres proviennent de toutes les disciplines artistiques et des industries culturelles, et de toutes les régions du pays.

LE/LA DIRECTEUR/TRICE GÉNÉRAL/E se rapporte directement au Conseil d'administration, et est responsable de la promotion des objectifs et de l'avancement des buts de la CCA. Il/Elle est responsable des activités quotidiennes d'un secrétariat de 8 personnes.

LE/LA CANDIDAT/E CHOISIE possèdera une vaste expérience dans le domaine des arts, fera preuve de leadership et aura d'excellentes aptitudes pour l'organisation et la communication écrite et verbale. La personne retenue doit pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles. Une bonne connaissance de la structure et du fonctionnement du gouvernement fédéral et de ses ministères, du processus parlementaire de même que les politiques culturelles et des grandes préoccupations du milieu des arts et des industries culturelles serait un atout.

LE TRAITEMENT est en fonction de l'expérience. Les candidatures écrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé seront acceptées jusqu'au **15 NOVEMBRE 1989 AVANT 17H00**. Toute correspondance sera traitée confidentiellement. Veuillez adresser votre candidature à:

Me Rudy Groulx
Secrétaire du Conseil d'administration
Conférence canadienne des arts
189, avenue Laurier est
Ottawa (Ontario)
K1N 6P1
Agences prière de s'abstenir



LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

est à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour occuper le poste de:

ANIMATEUR DU SERVICE DE VIE COMMUNAUTAIRE COLLÉGIALE

Ce poste comporte des fonctions d'animation de vie étudiante, d'organisation et d'assistance aux étudiants pour la mise en place et le bon déroulement de projets et d'activités favorisant l'éducation aux valeurs humaines et chrétiennes.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou l'équivalent et une expérience jugée pertinente.
- Capacité d'écoute, de communication, d'animation et de leadership, sens des valeurs et convictions religieuses sont indispensables.

Traitement:
Selon la politique du Collège qui applique les échelles en vigueur dans les CEGEP.

Entrée en fonction:
Janvier 1990.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre 1989 à 16h30.

Collège Jean-de-Brébeuf
Bureau du Directeur général
3200, Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1

Le Collège participe au plan d'embauche des personnes handicapées.

Urbaniste

Ministère des Affaires municipales

Frédéricton

De 30 420 \$ à 45 812 \$ par année (selon la formation et l'expérience)

La personne choisie devra préparer les plans municipaux et les déclarations de perspectives d'urbanisme, et mettre en oeuvre diverses études de planification pour les municipalités et les districts de services locaux dont les populations varient de 400 à 20 000 personnes. Pour préparer la mise en oeuvre du plan d'urbanisme global, elle devra effectuer des études pertinentes; par exemple, analyses et prévisions socio-économiques, études sur l'utilisation des terres et les installations, et études sur les services communautaires. Elle représentera également le ministère aux comités de direction dont font partie les municipalités et les ministères fédéral et provincial. La personne choisie devra se déplacer fréquemment dans la province.

Le candidat ou la candidate idéal(e) doit détenir une maîtrise en urbanisme d'une université reconnue. La préférence sera accordée aux candidats ou candidates possédant une bonne expérience connexe qui répondent aux conditions voulues pour devenir membre de l'Institut canadien des urbanistes. La connaissance de l'anglais et du français parlé et écrit est nécessaire.

Egalité d'accès à l'emploi.

Si vous répondez aux conditions de candidatures susmentionnées, faire parvenir votre demande ou votre curriculum vitae **AU PLUS TARD le 28 novembre 1989, en indiquant le numéro de concours 55-89-52, à la: Province du Nouveau-Brunswick, Direction des ressources humaines, ministère des Affaires municipales, C.P. 6000, Frédéricton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1.**

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, un hôpital moderne bilingue de soins tertiaires affilié à l'Université d'Ottawa, recherche actuellement un

Neuropsychologue clinicien (h. ou f.)

pour le Programme de neuropsychologie du Service de psychologie. Ce service est actif dans les domaines des soins, de l'enseignement et de la recherche. Le Programme de neuropsychologie fournit des évaluations, des consultations et des traitements psychologiques aux nourrissons et aux enfants présentant une gamme variée de problèmes — diagnostiques ou soupçonnés — neurologiques ou relevant du système nerveux central, tout comme aux patients de neurochirurgie en période pré ou postopératoire. La recherche clinique et les services innovateurs sont encouragés. Une affiliation universitaire est possible.

Le candidat retenu possèdera un doctorat en neuropsychologie clinique, de l'expérience en neuropsychologie, et une inscription (ou admissibilité à l'inscription) en Ontario. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Ce poste permanent à temps plein est disponible immédiatement.

Nous vous offrons un salaire attrayant et une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez envoyer votre curriculum vitae en toute confiance, le **24 novembre 1989** au plus tard, à la gérante du Personnel, 401, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8L1.



Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario

Children's Hospital of Eastern Ontario

CFP-PSC

FAÇONNEZ VOTRE AVENIR

Les personnes

Les personnes qui oeuvrent au Collège militaire royal de Saint-Jean et relèvent du ministère de la Défense nationale profitent du même avantage : pouvoir se tailler une carrière dans un établissement bilingue prestigieux, qui décerne des diplômes dans les secteurs de l'administration, des arts et des sciences et dont le corps étudiant se chiffre à plus de 600. Afin d'assurer à tous, sur une base égale, les mêmes chances, nous encourageons la participation équitable des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

Votre choix

Recteur

(73 900 \$ - 86 900 \$)

Assumer la responsabilité de la formation collégiale et universitaire des étudiants afin qu'ils obtiennent un diplôme leur permettant de faire carrière dans les Forces canadiennes et, de façon générale, remplir au Collège des fonctions semblables à celles d'un recteur d'une université civile. A titre de pédagogue reconnu pour vos qualités de chef et vos aptitudes pour l'administration, vous planifierez et dirigerez le programme scolaire. Vous serez en outre chargé de l'élaboration et de l'application des politiques scolaires, des normes relatives aux enseignants et aux étudiants, de même que des programmes d'enseignement et de recherche. Enfin, vous assurerez la gestion et la supervision du personnel enseignant et de recherche.

Votre apport

Un doctorat dans une discipline appropriée et une réputation, à l'échelle nationale, d'érudit et de pédagogue émérite, ainsi qu'une connaissance approfondie de plusieurs disciplines, notamment, l'éducation. La connaissance des lois et politiques applicables aux collèges militaires royaux.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Acheminez votre demande d'emploi avant le 15 décembre 1989, en indiquant le numéro de référence 89-MC-EX-767-B03, à **Louise Despatja, Programmes de la catégorie de la gestion, Commission de la fonction publique du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0M7.**

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada

Public Service Commission of Canada



Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences

Professeur/Professeure à plein temps

L'École des relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences cherche un(e) professeur(e) spécialisé(e) en syndicalisme et relations du travail.

Fonctions
Enseignement au trois cycles; encadrement des étudiants aux cycles supérieurs et recherche.

Exigence
Doctorat en relations industrielles ou l'équivalent.

Traitement
Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Le 1er juin 1990.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vitae avant le **10 décembre 1989, à:**

M. Michel Brossard
Directeur
École de relations industrielles
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.



Garavou vous dit:

ATTENTION!

CSST

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Communications
Claire NoëlTransition
de carrièreVous êtes à un tournant?
Vous désirez dresser votre
bilan de vie professionnelle
et personnelle?Transition de carrière
vous offre une gamme de ser-
vices et d'outils personnalisés

- évaluation de vos expériences,
- consultation, orientation, promo-
tion personnelle, projection de
votre image
- curriculum vitae, profil de carrière,
carte d'affaires, dépliant, suivi.

Téléphone: (514) 383-3712
(près du metro St-Jacques)NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONSa été spécialement créée pour
établir un lien entre nos lec-
teurs et les institutions ou
maisons d'affaires. Les an-
nonces publiées sous cette
rubrique coûtent 2,85\$ la li-
gne agate. Nous accordons la
commission habituelle aux
agences de publicité.La date limite pour la récep-
tion de ces annonces est fixée
à 48 heures avant la parution.Pour renseignements et
réservations, contactezFrancine Gingras au
842-9645

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1

AGENTE EN IMMOBILIER

Une importante société en développement immobilier recherche pour
un poste permanent une agente en immobilier.Une expérience dans la vente de condominiums est un atout impor-
tant.Un salaire de base plus commissions et autres bénéfices seront of-
ferts selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

groupe
MAGIL
visions en progrèsMonsieur Alexander J. Wilson
Président
Magil Construction Ltée
750 Chemin Lucerne, suite 200
Montréal, Qc
H3R 2H6

N.B.: Identifier votre envoi «confidentiel».

ASSISTANTE
POUR LE VICE-PRÉSIDENT - MARKETINGUne importante corporation de construction et développement immobilier
requiert les services d'une assistante pour le vice-président - marketing.Elle sera bilingue et possèdera une personnalité mûre et profession-
nelle.Une expérience en publicité et/ou marketing immobilier est également re-
quise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

groupe
MAGIL
visions en progrèsMonsieur Alexander J. Wilson
Président
Magil Construction Ltée
750 Chemin Lucerne, suite 200
Montréal, Qc
H3R 2H6

N.B.: Identifier votre envoi «confidentiel».

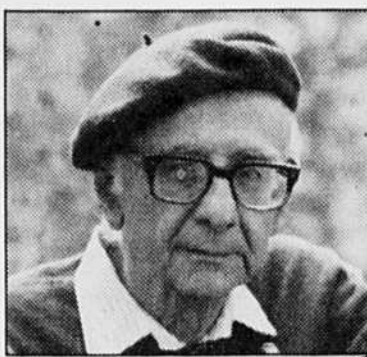
LE FRANÇAIS
POUR MOI
ÇA COMPTE!Concours
1989-1990PRIMAIRE
& SECONDAIREVous êtes enseignante, conseiller, cadre scolaire, parent, directeur(trice) d'école ou de
commission scolaire? Vous avez contribué à améliorer la qualité du français à l'école?
Faites-nous parvenir votre candidature.Les gagnants recevront des prix d'excellence et leurs travaux seront publiés dans un recueil de textes
diffusé dans tout le réseau scolaire. Informez-vous auprès de votre école ou de votre commission scolaire
pour obtenir le guide ou le formulaire de participation. Les projets soumis devront avoir été réalisés entre
le 1er septembre 1988 et le 31 décembre 1989. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1990.Pour information: CPIQ (514) 873-3196
600, rue Fullum (6e étage), Montréal, Québec H2K 4L1UNE RÉALISATION DU
CONSEIL
PÉDAGOGIQUE
INTERDISCIPLINAIRE
DU QUÉBEC

LE DEVOIR

ET DE SES
ASSOCIATIONS MEMBRESEN COLLABORATION AVEC
ACSQ, ADIGES, AIES, AQPF,
CECM, CEQ, CSE, FCPPQ,
FCSCQ, FQDDE, MEQGouvernement du Québec
Ministère
de l'ÉducationGouvernement du Québec
Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Science

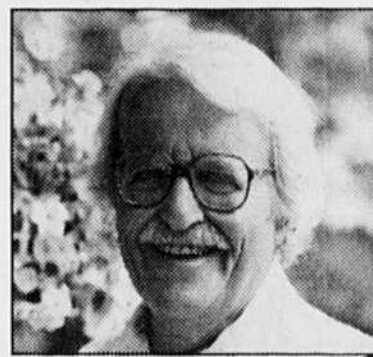
LES PRIX DU QUÉBEC

1989

Chaque année, le gouvernement du Québec rend
hommage à des personnalités scientifiques pour
l'ensemble de leur carrière, en leur attribuant les
prix Léon-Gérin et Marie-Victorin, deux des six
Prix du Québec.

Gérard Bergeron

prix Léon-Gérin

Auteur prolifique, théoricien chevronné,
observateur éclairé de la scène politique,
Gérard Bergeron est considéré à juste
titre comme l'une des sommités de la
science politique québécoise.
Tout au long de sa fructueuse carrière
à la faculté des sciences sociales de
l'Université Laval, puis à l'École
nationale d'administration publique,
Gérard Bergeron a fait porter ses
énergies sur trois grands thèmes:
• la nature et le fonctionnement de l'État;
• la politique internationale, notamment
les relations entre les deux super-
puissances;
• les rapports entre le Canada et le
Québec.
C'est une contribution marquante pour
la recherche québécoise en sciences
humaines que vient couronner le prix
Léon-Gérin 1989.

Jacques Leblanc

prix Marie-Victorin

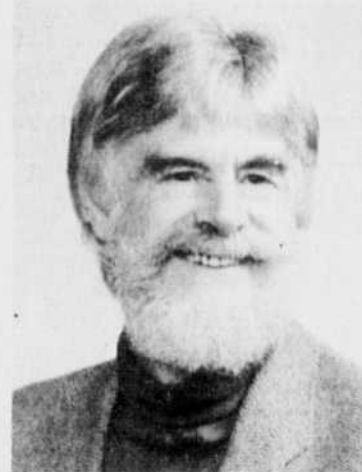
Pionnier et pilier de la recherche
biomédicale au pays, le physiologiste
Jacques Leblanc poursuit avec
enthousiasme, à la faculté de médecine
de l'Université Laval, les travaux
entrepris il y a une quarantaine
d'années.
Le professeur Leblanc jouit d'une
réputation internationale pour ses
recherches sur l'adaptation de
l'homme au froid. Il s'est aussi
illustré en physiologie du travail et
de l'exercice physique, en nutrition
et en endocrinologie.L'attribution du prix Marie-Victorin
1989 souligne l'originalité et la rigueur
d'une démarche scientifique ainsi qu'une
contribution remarquable à la formation
de chercheurs.Félicitations aux
lauréats scientifiquesGouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science

Québec

D'excellents concerts de musique contemporaine

Nouvel Ensemble
ModerneWiniarz, *Souvenirs de Tadoussac*;
Mather, *Barolo*; Thibault, *Concerto
pour piano MIDI*; Longtin, *Colère*;
Berlin 61. Chapelle historique du Bon-
Pasteur, 8 novembre.Société de musique contemporaine
du Québec (SMCQ)
Sous la direction de Walter Boudreau:
Brady, *Shadow painting* (1989); Berio,
Folk songs (1964); Thibault, *Babel*
(1989); Garant, *Chant d'amours* (1975)
— Radiodiffusion 27 nov. à 20 h, CBF-
FM, 100,7 — Salle Claude-
Champagne, 9 novembre.

Carol Bergeron

Coïncidence sans doute fortuite : à
24 heures d'intervalle, le Nouvel En-
semble Moderne (NEM) lançait sa
toute première série de concerts,
tandis que la SMCQ en faisait tout
autant de sa 24e saison. Et pour ne
pas faire de jaloux, Radio-Canada
FM diffusait les deux événements.
Ajoutons encore que des œuvres en-
tendues, cinq étaient données en
création mondiale.Si, comme l'indiquait un récent
communiqué du NEM, la présence
d'un commentateur était exception-
nelle, qu'il soit permis de le regret-
ter. En préparant l'auditoire avec
une grande habileté, Robert Léonarda su apporter des éléments oppor-
tuns à une meilleure compréhension
du programme, la musique contem-
poraine étant plus difficile d'accès.Le NEM joue nettement la carte
de l'excellence. Pour une fois, on a le
sentiment que les interprètes sont à
la hauteur de la tâche parfois redou-
table que leur imposent les compo-
siteurs d'aujourd'hui. Voilà une autre
raison qui devrait inciter le public à
plus de curiosité. La musique que
l'on entendait mercredi, tout comme
jeudi d'ailleurs, reflète, après tout, le
monde où l'abondance des moyens
de communication semble paradoxa-
lement accentuer chez les indivi-
dus l'angoisse de la solitude.Chez Michel Longtin, cette soli-
tude engendre la colère. En quelque
sorte, la percussion de *Berlin 61* vient
frapper, impuissante, sur le mur de
l'isolement. On voudrait que le déses-
poir qui en émane soit encore plus
véhément, qu'il hurle davantage. Et
peut-être à cause de ses trop nom-
breux arrêts, l'œuvre manque d'un
certain souffle.Chez Bruce Mather, John Winiarz
et Alain Thibault, la solitude a quel-
que chose de narcissique. D'abord,
les instruments solistes qu'ils utili-
sent ne sont accompagnés que d'une
bande sonore, accentuant leur replie-
ment sur soi.Comme le vin italien auquel le ti-
tre fait allusion, *Barolo* possède aussi
un certain pouvoir enivrant. Mais à
la limite, comme on le ferait d'une
bonne bouteille, on peut partager
cette « solitude » à deux, sans en mo-
difier indûment le caractère inti-
miste.Plus anecdotique et plus descriptif
est le propos de John Winiarz. *Sou-
venirs de Tadoussac* nous montre
que la « solitude » peut également
avoir des oreilles pour ce qui l'en-
tourne. Le *Concerto pour piano MIDI*
d'Alain Thibault possède par contre
un caractère ludique et quasi sportif
qui le rend aussi amusant que super-
ficiel.La SMCQ avait inscrit également
trois œuvres québécoises, de Tim
Brady, Serge Garant et Alain Thi-
bault. Ici, les propos sont nettement
plus altruistes que ceux de la veille.
Brady y fait allusion aux catastro-
phes atomiques de Hiroshima et Na-
gasaki, Thibault, à la confusion de latour de Babel, et Garant, « à la célé-
bration de toutes les sortes d'a-
mours ».Dans tout cela cependant, seule la
partition de Garant apparaît indubi-
tablement forte. Au-delà d'une re-
marquable écriture instrumentale et
vocale, *Chant d'amours* s'abandonne
à la fascination du jeu de l'amour et
de la mort. Water Boudreau en a
d'ailleurs superbement exprimé
toute la passion.*Shadow Painting* séduit davantage
par son côté impressionniste que par
l'émotion angoissée qu'inspire le pré-
texte de l'ouvrage. Mais Tim Brady
possède un talent qui n'a sûrement
pas fini de se développer et de nous
étonner.Dans *Babel*, Alain Thibault semble
vouloir heureusement se dégager
d'une certaine confusion que ses der-
nières œuvres manifestent. À flirter
trop ouvertement avec la musique
pop, il n'avait réussi qu'à rendre in-
supportablement banal son discours.

Bernard Sicotte



Marc-Aimé Guérin

Monsieur Marc-Aimé Guérin, président du con-
seil d'administration de Placements Saint-Sé-
bastien inc., de Guérin Éditeur Itée et de LIDEC
inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de
Monsieur Bernard Sicotte au poste de directeur
de Guérin Littérature. Monsieur Sicotte, après
des études universitaires, a œuvré pendant
plusieurs années dans les sphères multidiscipli-
naires de l'édition.Monsieur Bernard Sicotte sera assisté dans les
fonctions éditoriales par Miléna Stojanac.

La « question allemande »

Avec le mur, c'est le régime communiste lui-même qui s'écroule

L'OUVERTURE DU MUR marque non seulement l'échec de la collectivisation forcée à laquelle les Allemands de l'Est ont été soumis durant plus de 40 ans, mais aussi et surtout le début d'un processus de démocratisation, bref la mort du régime.

Les frontières vers l'Ouest auraient pu être ouvertes par étape, comme l'ont fait les communistes hongrois qui, en mai dernier, au terme d'une série de mesures d'assouplissement, démontraient dans le calme le rideau de fer séparant le pays magyar de l'Autriche. Mais la décision est-allemande survient au moment où l'ensemble de l'édifice communiste s'effondre en Europe de l'Est. En réalité, avec le mur c'est le régime lui-même qui s'écroule, car ce dernier ne pourra maintenant résister à la vague de mécontentement.

Mais la démocratisation de l'Allemagne de l'Est comporte des conséquences incalculables. Dans l'hypothèse où il y aurait des élections « libres et secrètes » — les autorités de Berlin-Est l'ont laissé entendre —, il est probable qu'une défaite du Parti communiste renforcerait l'idée de la réunification et poserait à nouveau aux deux Blocs cette épineuse « question allemande » qui fut au coeur des grands conflits mondiaux de ce siècle.

Au lendemain de la Deuxième guerre, la division de l'Allemagne apparut aux pays alliés comme une solution nécessaire à la paix et à l'équilibre des forces en Europe. La partition affaiblissait ce géant du Vieux continent et servait les intérêts des deux Grandes puissances.

Les perspectives de réunification relancent les interrogations sur la place de l'Allemagne en Europe et sur son intégration aux grands ensembles économiques et politiques. Ironie de l'histoire : au moment où Berlin-Est ouvrait les frontières, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, se trouvait en Pologne, pays avec lequel Bonn — ou éventuellement Berlin — pourrait avoir un contentieux territorial du genre de celui qui servit de prétexte au déclenchement des hostilités entre les deux pays en 1939. Les inquiétudes exprimées par

le premier ministre polonais rappellent que les cicatrices laissées par les affrontements passés n'ont pas été complètement refermées.

Certains craignent qu'une Allemagne unifiée déséquilibre les forces en Europe. La partition a créé une RFA qui, sur le plan démographique, constitue une entité semblable aux trois autres grands pays européens (la France, la Grande-Bretagne et l'Italie qui comptent entre 55 et 60 millions d'habitants). La nouvelle Allemagne atteindrait certes 80 millions, mais dans un contexte international qui n'a rien de comparable avec celui qui a prévalu durant la première moitié du siècle. Elle resterait intégrée au Marché commun.

La principale difficulté viendrait moins de l'Allemagne que de la Communauté européenne dont la taille risque de prendre des proportions gigantesques si, outre les pays de la zone de libre-échange (Suède, Norvège...), les pays d'Europe de l'Est sont aussi appelés à en devenir membres.

Il est évident par ailleurs que cette réunification ne pourra se matérialiser sans qu'il n'y ait au préalable un accord sur le désarmement des forces conventionnelles. Cette entente pourrait conduire non seulement à une réduction significative des armes de chacun des Blocs sur le continent européen mais aussi à une évacuation des troupes américaines et soviétiques installées dans les deux Allemagnes.

On comprend dès lors l'empressement du président américain, M. George Bush, à vouloir conclure cette entente dès l'an prochain. Un tel accord consacrerait l'indépendance politique et militaire des pays d'Europe de l'Est et rendrait ainsi leur libéralisation irréversible.

Le plus étrange de cette révolution — car c'est bien de cela qu'il s'agit — c'est qu'elle ait été sanctionnée par le maître du Kremlin. La question se pose maintenant de savoir s'il pourra lui-même y résister. En d'autres mots, si l'URSS consentira à suivre elle aussi la voie du pluralisme politique empruntée par ses « satellites ».

— ALBERT JUNEAU

Au lendemain de la conférence

Tout n'est pas perdu, mais rien n'est acquis

DÈS l'ouverture de la conférence des premiers ministres qui s'est terminée hier, M. Mulroney avait fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'Accord du lac Meech. « La stabilité politique, avait-il dit, est une condition préalable essentielle à la compétitivité et à la prospérité économique. Et la stabilité politique du Canada exige la ratification de l'Accord du lac Meech. »

À entendre les propos cacophoniques qui se sont tenus depuis quelques mois sur ce qui s'annonçait, il y a moins de deux ans et demi, comme une victoire de l'intelligence et du compromis, nous ne pouvons que donner raison au premier ministre du Canada quand il rappelle ce principe de base de l'union économique et politique qu'est ce pays.

Que sert en effet d'enchâsser l'idée et l'obligation de la péréquation dans la Constitution et de mettre au point toute espèce de systèmes et de programmes pour stimuler la production de la richesse et en favoriser le partage, si les parties prenantes sont incapables d'un trait d'union minimal sur le plan politique. Or la mince lueur d'espoir allumée aux dernières heures de cette rencontre ne peut nous faire oublier le désolant spectacle auquel nous avons assisté ces derniers jours. Démonstration qui n'était guère encourageant quant au prérequis de la stabilité politique.

En effet, au lieu de s'empresser de compléter l'acte manqué de 1982 en acceptant les conditions réduites du Québec, voilà que de petits politiciens prenaient le risque de ruiner les chances de cette première victoire qui en mettant son sénateur sur la table, qui sa base militaire, qui son projet de réinventer la roue.

Et dire que certains d'entre eux ont eu le culot,

ces derniers mois, de justifier leur opposition ou leur changement d'allégeance en pointant la loi 178 adoptée en décembre dernier au Québec qui imposait à tous l'affichage extérieur unilingue en français. C'était, bien sûr, une mauvaise façon pour le Québec d'illustrer sa distinction. Mais, outre le fait que l'imposition de cette limite n'était pas fondée sur la disposition relative à la société distincte (non encore agréée) mais sur le recours à la clause « nonobstant » de la Loi constitutionnelle de 1982, il faut surtout répéter haut et fort que les provinces anglophones devraient avoir la décence de ne pas utiliser cet alibi.

Les exacerbations des régionalismes et les poussées de fièvre individuelles sont ce qui risque le plus de tuer l'idée même de fédéralisme. Le reflet de leurs exigences impossibles et de leurs propos contradictoires aurait-il provoqué chez les opposants jusqu'au-boutistes un début de conscience des conséquences irréversibles de leurs chevau-chées ? C'est peut-être le sens qu'il faut donner à la concession de dernière heure du premier ministre de Terre-Neuve et à cette très complexe mission confiée au sénateur Murray de sauver la chèvre et le chou sans déplaire aux loups.

Il ne faut pas oublier que cette conférence devait porter sur l'économie, et il faudra y revenir. Ce qui retient surtout l'attention cependant, c'est qu'en dehors de consensus faciles parce que flous, l'entente sur des choses fondamentales pour la fédération comme le régime fiscal semble à aussi très problématique. Décidément, il faudra un puissant leadership au centre et un fort renouvellement de la vision politique des partenaires pour que ce pays tienne ensemble.

— BENOIT LAUZIÈRE

La renaissance péquiste

Un parti revigoré qui devra se faire plus pluraliste

POUR la première fois depuis les élections générales, le Parti québécois réunit son conseil national, aujourd'hui à Québec.

Ayant obtenu 40 % des suffrages et fait élire 29 députés, les ovailles de M. Jacques Parizeau ont quelques motifs de réjouissance. D'autant que l'actualité brûlante continue de le alimenter et de les gonfler d'espoir. Mais ils ne peuvent se contenter de ce qu'ils croient inévitable — la montée de la souveraineté, l'usure du gouvernement Bourassa, l'alternance des équipes en lice — pour en arriver à leur objectif ultime.

Il y a des illusions tenaces. Le président du PQ va répétant, torse bombé, que l'indépendance a d'ores et déjà la faveur de 40 % des électeurs. En tenant ces voix pour acquises, il suffirait de peu pour que l'élection d'une majorité parlementaire permette, sans délai et sans autre mandat, d'enclencher l'inxorable processus. Tout en niant que cette élection ait été référendaire, M. Parizeau prétend que sa signification est plus importante que celle du référendum de mai 1980. Le PQ ne demandait alors qu'un mandat de négocier, tandis que, le 25 septembre, 40 % des Québécois auraient voté oui à un mandat pour enclencher le processus d'accession à la souveraineté.

En d'autres termes, le projet souverainiste — sous le boisseau de l'étapisme, puis du beau risque et de l'affirmation nationale, pendant 15 ans, — aurait progressé de façon considérable depuis l'arrivée du nouveau timonier. Est-ce si sûr ? Dans une élection générale, surtout quand il n'y a pas d'enjeu dominant, les électeurs ont toutes sortes de raisons pour appuyer un parti et rejeter l'autre. Comme auparavant, cela s'est produit le 25 septembre.

Selon un sondage récent (CROP-La Presse), un électeur libéral sur quatre serait favorable à la souveraineté. Non seulement met-on en exergue cette donnée qui n'est pas nouvelle ou insolite, mais M. Parizeau s'en autorise pour présumer

qu'il suffirait de séduire ces libéraux pour faire le plein du vote souverainiste. Comme si le phénomène était à sens unique.

Or, il y a des électeurs qui, dans l'un et l'autre parti, ne seraient pas dans le bon parti, selon cette analyse. En effet, le même sondage fait ressortir qu'un électeur sur quatre a voté en faveur du PQ pour manifester son mécontentement à l'égard du gouvernement Bourassa. Un quart d'un côté, un quart de l'autre, ça s'annule, il me semble. Si M. Parizeau ne fait pas le plein de son vote, comme il aime le croire, il faut dire qu'il en est de même, et d'avantage cette année, pour le Parti libéral.

Ce que cela prouve ? Qu'un vote pour le PQ n'est pas nécessairement un vote pour son option. Il n'en reste pas moins, ainsi que le professeur Robert Boily et deux étudiants l'ont fait ressortir (dans LE DEVOIR des 12 et 13 octobre) que le PQ sort renforcé de la dernière élection. Ses 29 élus l'ont été de manière plus décisive que naguère; les libéraux, en revanche, ont subi un recul qui dépasse l'effet de protestation des anglophones.

Il y a toutefois une ombre persistante au tableau. Le PQ attire une clientèle à peu près exclusivement francophone. En contrepartie, en dépit des protestataires, le PLQ demeure le seul à refléter le pluralisme de la région montréalaise. C'est un atout inestimable. Le seul appui des francophones n'est pas suffisant, et il le sera de moins en moins, pour permettre au PQ de reprendre le pouvoir.

M. Parizeau et son nouveau vice-président, l'ancien ministre Bernard Landry, en sont bien conscients : le PQ a négligé les allophones. Nour des liens durables avec les communautés culturelles doit être, en effet, une priorité absolue pour un parti qui aspire à faire du Québec un pays. Un gros contrat !

— GILLES LESAGE

LE MUR !



LETTRES AU DEVOIR

Pas de turban dans la police

Lettre à M. Pierre Blais, solliciteur général du Canada

LE COMMISSAIRE de la Gendarmerie royale du Canada commande que le port des turbans soit autorisé pour les policiers appartenant au groupe religieux des sikhs.

Cette recommandation ne respecte pas le principe fondamental de la laïcité de l'État et de ses institutions. Au-delà de la question du costume, il est inadmissible de permettre à des policiers de s'adonner à des coutumes religieuses dans l'exercice de leur fonction.

Le policier est un fonctionnaire de l'État et, à ce titre, il doit revêtir un costume ayant un caractère neutre et indépendant vis-à-vis tous les justiciables. C'est d'ailleurs la raison d'être du port d'un uniforme par les policiers et c'est ce qui permet à l'État de montrer qu'il administre la justice sans parti pris.

Les fonctionnaires ne sont pas engagés à cause de leurs croyances religieuses mais pour accomplir un travail civil auprès de tous les citoyens. Si l'État permettait le port de vêtements ou d'objets religieux aux fonctionnaires, cette logique conduirait alors à l'abolition de tout uniforme.

Au Canada, il existe de multiples confessions religieuses mais il n'y a pas de religions d'État. Ouvrir la porte à la demande des sikhs qui réclament le droit de porter le turban dans la GRC, c'est, par le fait même, encourager toutes les autres confessions religieuses à exiger les mêmes prérogatives, ce qui serait totalement absurde.

Le Mouvement laïque québécois espère donc que vous maintiendrez votre refus d'autoriser le port de vêtements religieux étrangers à l'exercice de la fonction de policier.

— PAUL DROUIN
président

Montréal, le 6 novembre.

Ciel ouvert

NOUS, les Vétérans contre les armes nucléaires, sommes opposés aux vols à basse altitude pour des fins strictement militaires. Ce type d'entraînement est destiné à voler au-dessous des défenses d'un adversaire afin de pouvoir lâcher une bombe nucléaire ou conventionnelle dans ses arrières profonds.

Si l'on venait à utiliser pareille tactique, il n'y aurait aucune défense contre les missiles qu'on lancerait en représailles. Justifier une telle dissuasion équivaudrait à encourager l'adversaire à avoir recours à sa propre « dissuasion ».

Ces avions, avec leur assortiment d'armes, sont en fait des missiles de croisière dirigés. Les transférer au Canada aurait l'effet d'augmenter la suspicion au lieu de la confiance, en plus d'être contraire à l'esprit du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires ainsi que d'autres négociations sur le contrôle de l'armement.

Récemment, le Canada s'est

distingué en promouvant avec insistance le principe du « ciel ouvert », ce qui améliorerait la confiance entre l'Otan et le Pacte de Varsovie.

Le Canada devrait montrer sa bonne foi en annulant ses plans relatifs aux vols militaires à basse altitude à Goose Bay et ailleurs. Au lieu de cela, il devrait demander à l'Otan que l'entraînement à basse altitude soit inclus dans les négociations sur le désarmement afin qu'il soit annulé par les deux côtés.

Notre ministre de la Défense nationale ne tirerait aucune gloire du fait que le Canada deviendrait ainsi le destinataire des restes de l'Europe en équipement militaire. Mais au contraire, un réalisme courageux de sa part, un appui ferme d'une politique qui améliorerait la confiance mutuelle, tel que nous le proposons, lui mériterait la gratitude de tous les citoyens.

Nous demandons à vos lecteurs de dire à leurs députés que l'élimination des vols militaires à basse altitude — et d'autres activités militaires provocatrices — serait une façon inégale d'honorer le souvenir de nos soldats morts sur le champ d'honneur.

— HENRI H. BEAUCHAMP

Blainville, le 7 novembre.

Les attentes

DEPUIS quelques jours, les médias écrits et électroniques font état d'un sondage que la CÉCM s'approprie à effectuer auprès de sa clientèle. Les médias ont mis l'accent plus précisément sur une question qui suscite l'inquiétude d'une partie de la population montréalaise. Une mise au point s'impose.

Le sondage de la CÉCM vise essentiellement à évaluer le niveau de satisfaction des parents d'élèves et des personnes inscrites à l'éducation des adultes face au service que rend la CÉCM à ses clientèles. Il permettra de connaître les attitudes des parents sur des questions importantes concernant le milieu scolaire et d'identifier les objets d'amélioration et les attentes des répondants à moyen et à long terme.

Ce sondage comporte 36 questions et compte 5 thèmes :

- les impressions d'ensemble sur l'école;
- l'enseignement donné dans les écoles;
- l'encadrement et la surveillance;
- les services dispensés et les perspectives.

Parmi les 36 questions, celle portant sur le type d'école souhaitée a entraîné une controverse que nous croyons non justifiée. En effet, la question peut surprendre mais elle répond à des méthodes de sondages reconnues et sanctionnées par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP).

Nous voulons connaître la perception des parents en ce qui concerne les communautés culturelles à l'école et nous croyons ainsi prendre les moyens nécessaires pour obtenir une réponse claire sur des indications précises.

Nous ne voulons pas éviter d'aborder l'aspect ethnique de notre système, aspect qui préoccupe les parents. La teneur de ce sondage ne présume en rien des intentions de la CÉCM.

Contrairement ce qui a été rapporté par les médias, il est nullement de notre intention « d'en-

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

courager la xénophobie des répondants » ou de favoriser l'établissement d'écoles séparées. Notre politique d'intégration des nouveaux arrivants ainsi que les nombreuses mesures d'accueil qui en découlent en font foi.

Nous n'avons aucune intention discriminatoire et le seul but de cette opération est de connaître les attentes de notre clientèle vis-à-vis l'école montréalaise.

— JEAN TROTTIER
vice-président de la CÉCM
président par intérim

Montréal, le 8 novembre.

Destination de l'année

C'EST AVEC véhémence que je proteste contre le choix de la République dominicaine comme l'un des finalistes à la « destination de l'année », lors du Salon international tourisme-voyage qui se tient du 9 au 12 novembre à la Place Bonaventure.

Je ne comprends pas qu'un organisme comme l'ACTA-Québec puisse même envisager décerner un prix à la République dominicaine, pays où perdure l'horrible esclavage de centaines de milliers d'Haïtiens dans les bateaux des exploitations sucrières.

J'espère de tout coeur que l'un de vos journalistes couvrira le Salon international tourisme-voyage, et qu'il demandera aux responsables dominicains du tourisme comment ils peuvent demander aux Québécois d'encourager par leurs devises un pays qui bafoue les droits humains.

— PÉRARD JOSEPH

Montréal-Nord, le 7 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

• LE DEVOIR • (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1K1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Royal 22e Régiment du Canada

Un exemple culturel et militaire sur lequel on a modelé de nombreuses unités de l'armée

SERGE G. BERNIER

Président du Comité canadien d'histoire militaire

DEPUIS 1914 et la fondation du Royal 22e Régiment, la devise *Je me souviens*, qui est celle du Québec et du régiment, a été véhiculée sur tous les continents. Qui s'en serait douté lorsque, en août 1914, le Canada, emboitant le pas à la Grande-Bretagne, déclara la guerre aux empires qui dominaient le centre de l'Europe ?

En tant que colonie, notre pays a le choix du genre de contribution qu'il fera à ce conflit. Dans un premier temps, le gouvernement base son effort militaire sur le volontariat : cette position sera renversée en 1917, avec la loi de la conscription. Cela dit, durant les premières semaines de la guerre, l'afflux de volontaires est constant. Une seule ombre à l'enthousiasme qui prédomine en août-septembre 1914 : la crainte que nos volontaires ont d'arriver en France après la défaite de l'Allemagne.

Un régiment « distinct »

Pour sa part, Sam Hughes, ministre de la Défense et de la Milice, tient à former un Corps expéditionnaire canadien aussi homogène que possible. Les centaines de francophones qui s'enrôlent, aussitôt après la déclaration de la guerre, sont répartis dans des bataillons auxquels on donne des numéros : les traditions des unités régionales de milice sont ainsi effacées. Reste, omniprésente, la langue anglaise qui domine, dans nos forces de défense du territoire, depuis le XVIIIe siècle.

En septembre et octobre 1914, pressions populaires et politiques feront dévier Hughes de son plan d'u-

niformisation. Sir Wilfrid Laurier, le docteur Arthur Mignault (ce dernier, au demeurant, offrant 50 000 \$, qui serviraient à équiper le nouveau régiment), ainsi que bien d'autres, feront accepter le concept d'une unité de Canadiens français, que les sbires de Hughes désigneront de 22e Bataillon (canadien-français). En septembre 1915, le bataillon monte en première ligne, en France. Le seul régiment canadien-français à participer au carnage reviendra au pays au printemps de 1919.

Hughes, dans des conditions bien spéciales, il est vrai, a rapidement accepté d'implanter la « société distincte » dans son corps expéditionnaire. Le 22e bataillon se différencie, au sein des forces britanniques, par sa langue et sa culture bien spéciales. On dit, par exemple, que les volontaires mariés, issus d'une société matriarcale, pour être acceptés du R 22e R, devaient avoir une preuve que leur femme leur permettait de s'enrôler.

On a suffisamment parlé des souffrances, des affreuses conditions de vie et de survie des poilus dans les tranchées de 14-18. Moins, de ce qui a conduit nos autorités militaires à faire fusiller, pour désertion ou lâcheté, 26 Canadiens, dont sept francophones (cinq du 22e bataillon). Pourquoi n'a-t-on pas imité les colons australiens, qui ont refusé d'agir ainsi vis-à-vis de leurs déserteurs et, de plus, ont rejeté la conscription ? En passant, plusieurs volontaires canadiens, issus des deux groupes linguistiques, qui étaient dans la guerre depuis trois ans, ont voté contre le gouvernement unioniste et la conscription.

Parmi les combats de la Première Guerre mondiale, ont été particulièrement marquants, pour le 22e, ceux de Courcellette, où le bataillon s'est



L'ensemble musical du 22e Régiment devant le Parlement de Québec

brillamment illustré, et de Chérisy, où un sergent-major en vint à commander quelques dizaines de rescapés, les officiers ayant tous été tués ou blessés. Deux Croix de Victoria, suprême reconnaissance de la bravoure affichée au combat par des

Britanniques ou affiliés, iront à des membres du régiment.

Durant l'entre-deux-guerres, l'armée redevient, comme avant 1914, une institution qu'on ignore. Malgré tout, le R 22e R marquera des points, en devenant un des trois régiments

d'infanterie de la force permanente et en accumulant les honneurs. Durant les années 20, l'appellation actuelle de Royal 22e Régiment fera surface. En 1921, le maréchal Ferdinand Foch acceptera d'être son colonel honoraire. En 1928, le roi en deviendra le colonel en chef. Ce qualificatif de « royal », qu'on accole au nom, n'est qu'un symbole, tout comme le poste de colonel en chef. Mais, la vie militaire est largement faite de ces aspects tout à fait intangibles autour desquels se construisent une tradition et, parfois, une mystique.

Le Royal 22e Régiment, au début de 1939, a moins de 200 hommes. Avec la montée des tensions internationales, ses rangs se gonflent. Entre l'automne 1939, moment où le régiment quitte encore une fois le Canada, et l'été 1943, il connaîtra, en Grande-Bretagne, les longs exercices fatigants, dont tous les vétérans canadiens gardent un mauvais souvenir. En juillet 1943, le 22e fait partie des troupes d'invasion de la Sicile. Par la suite, jusqu'à l'automne 1944, il sera de toutes les grandes batailles qui se sont déroulées dans la péninsule italienne. C'est sur cette terre du sud de l'Europe que Paul Triquet se méritera le Coix de Victoria. Triquet et ses deux prédécesseurs de la Première Guerre mondiale, John Brilliant et Joseph Kaebel, viennent du Bas-du-Fleuve, une région de bon recrutement pour le 22e et les unités francophones actuelles. À l'automne 1944, le R 22e R passe du front italien à celui du Nord-Ouest de l'Europe. Il terminera la guerre en Allemagne. Courcellette, Vimy, Passchendaele, San Fortunato, Apeldoorn, ne sont que quelques-uns des noms étrangers qui, en 1945, font partie de sa tradition réglementaire.

Les volontaires du régiment, qui

sont prêts à se porter contre le Japon, ne verront pas l'Extrême-Orient en 1945. Ce sera partie remise, puisque la Corée les appelle, à compter de 1950, dans une opération de pacification qui a l'allure d'une guerre.

Au début de 1954, le R 22e R comprend trois bataillons, éparpillés sur trois continents : le premier est en RFA, avec l'OTAN ; le deuxième, en Corée ; le dernier est au pays. Depuis ses tout débuts, comme on l'a vu, la mission internationale du R 22e R a été plus qu'évidente.

Unique en son genre

Quiconque vient en contact avec ce régiment ne peut qu'être touché par l'aura de fierté qui en émane. Ceux qui le composent aujourd'hui ne peuvent oublier le sang versé de par le monde par leurs frères d'armes (encore à Chypre, en 1974), au cours de différentes missions qui avaient toutes pour but la liberté et la paix. Le R 22e R est devenu un exemple culturel et militaire sur lequel on a modelé les nombreuses unités de langue française qui existent de nos jours dans les Forces armées canadiennes. Cependant, il reste unique en son genre. Ainsi, le R 22e R a produit plus de généraux que tout autre régiment. Un effort constant, souvent conduit dans des conditions adverses, est à la base de ses succès passés et actuels.

« Je me souviens », écrivent-ils à la fin de chacune de leurs lettres ou des articles de *La Citadelle*, revue de la Régie du R 22e R. Nous avons le devoir de nous rappeler, avec eux, des absents comme des vivants, surtout de tous ces valeureux jeunes hommes qui, à la fleur de l'âge, conscients ou non de la portée de leur sacrifice, sont restés sur les champs de bataille étrangers, au nom de valeurs fondamentales.

Le défi de Jacques Parizeau

La démocratie québécoise est défaillante dans plusieurs domaines

JEAN-PAUL LEFEBVRE

Collaboration spéciale

MÊME lorsqu'il sourit, il est dix fois plus redoutable pour ses adversaires qu'un Guy Charette enragé noir. C'est dire que le spectacle qui prendra bientôt l'affiche au théâtre de la Grande Allée devrait être plus animé que les représentations de la dernière saison.

Mais ce jeu de rôles exerce une grande influence sur notre vie. Nous devons nous préoccuper du contenu des répliques. Il ne nous servira de rien qu'elles soient cinglantes ou malicieuses. Elles doivent être substantielles. Cela implique que le débat politique ne saurait se limiter à la question constitutionnelle. Les Québécois ont toléré que les affiches occupent la scène pendant six mois, ils ne devraient pas accepter maintenant que tous leurs problèmes soient symbolisés par le nom d'une marre d'eau, érigé en mythe national.

Dès le lever de rideau, Jacques Parizeau devrait mettre à exécution l'une de ses promesses solennelles du 25 septembre. Ce soir-là, on s'en souvient, il a promis de s'intéresser aux pauvres. Une bonne façon de le faire serait de proposer la création d'un nouveau poste au cabinet. Nous avons besoin d'un ministre d'État à la pauvreté ou d'un ministre délégué aux sans-abri. Pour être conséquent, le chef du Parti québécois devrait immédiatement désigner un critique officiel idoine et annoncer la formation d'une Commission du Parti québécois sur le même thème. Ces initiatives combinées ne manqueraient pas de secouer un peu la lourde cage

gouvernementale ! Voire de réveiller l'ours libéral, si la chose est possible, à l'approche du long hiver que le sort des urnes lui permet.

Les jeunes et les moins jeunes qui se réchauffent aux bouches d'égouts et sortent d'air du métro ne sont que la frange de la portion relativement importante de notre société restée en marge du progrès économique. Il suffit de fermer les yeux cinq minutes pour imaginer ce que deviendra le chancier social de la pauvreté dans cinq, dans dix ans... Personne d'autre que les leaders politiques possède les leviers nécessaires pour ramener ces marginaux à la table de famille. Nous roulons à grande vitesse vers des situations déjà enracinées à New York, Washington, Londres...

Aucun pays n'est assez riche pour se payer la pauvreté ! Rappelons-nous, après la guerre, les Américains ont créé le plan Marshall pour redonner à l'Europe le pognon sans lequel elle n'aurait pas pu faire commerce avec eux. Les pauvres dont on parle ici sont, dans une perspective chrétienne, notre proche prochain. Si l'on préfère parler laïque, ils font partie de notre marché domestique !

Jacques Parizeau a nommé le député Michel Bourdon pour chercher des pucés au gouvernement. C'est de bonne guerre. Mais ce n'est pas assez. Dans certains domaines, le manque d'initiative du cabinet repose sur la complicité tacite d'une opinion publique sommeillante. C'est le cas en ce qui concerne les faiblesses criantes de plusieurs de nos institutions au plan des contrôles démocratiques. Une critique officielle le moins intelligent pourrait faire merveille dans ce dossier. Il ou elle devrait cependant avoir le courage de chicaner les Québécois tout autant que le gouvernement. À l'heure où les Allemands de l'Est descendent dans la rue pour revendiquer des institutions démocratiques, il serait bon que nous vivions au Québec une « perestroïka » de notre sens démocratique.

La démocratie québécoise est défaillante dans plusieurs domaines. Mais pour les Montréalais, c'est d'abord la vétusté des structures régionales qui saute aux yeux. Notre grande île, qui est aussi le poumon économique du Québec, est en effet

gouvernée par de véritables seigneurs qui ne rendent compte à personne pour la plus grosse part de leur travail. Ils sont dirigés par un baron originalement nommé par Québec et maintenant choisi au sein de leur Assemblée.

Vous aurez reconnu les structures de la Communauté urbaine de Montréal. C'est là que se brassent les grands dossiers affectant la vie quotidienne des Montréalais. Ces dames et ces messieurs les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal sont des élus municipaux. À cette distance de l'électorat, le contrôle du peuple est nul. Pourrait-on imaginer une Assemblée nationale formée de députés élus par les maires de nos 1600 municipalités ? Ou un parlement fédéral élu par les députés provinciaux ?

Personne ne connaît le Président de la Communauté urbaine de Montréal. Même pas les studieux lecteurs du DEVOIR ! Pas étonnant que la Métropole traîne de la patte, loin derrière Toronto. Son principal porte-parole agit presque dans la clandestinité ! Il y est bien forcé le pauvre. Il n'est que le gérant d'un comptoir d'échanges entre les intérêts de 28 municipalités.

Puisque Jean Doré et les autres

démocrates du RCM semblent n'avoir rien à dire là-dessus (ce qui demeure très étonnant), l'honneur reviendrait tout naturellement aux « socio-démocrates » du Québec d'élaborer une critique de ce système archaïque de gouvernement. Jacques Parizeau a proclamé à maintes reprises ses convictions social-démocrates. Nous sommes en droit d'attendre de lui une analyse rigoureuse de nos institutions démocratiques et des propositions concrètes pour combattre les inégalités croissantes dans la société québécoise.

Sans cela, plusieurs se méfieront encore longtemps des barrières qu'il voudrait dresser autour du Québec. Avant de voter pour une clôture, on aimerait savoir à quoi va ressembler la vie dans la cour ! Si l'on en juge par les recommandations de la Commission d'étude sur les municipalités qu'il a présidée il y a quelques années, le chef du Parti québécois n'est pas très exigeant en matière de contrôle démocratique des gouvernements municipaux. À l'époque, il n'avait rien à redire des structures de la CUM. S'il n'a pas changé d'idée, espérons qu'il reste quelques démocrates plus rigoureux que lui dans son parti !

La CÉCM et les « écoles séparées »

Les commissaires parlent-ils au nom de l'Église ?

LIBRE OPINION

GUY LAROCQUE

Professeur au cégep de Valleyfield, l'auteur adresse ici une lettre à Monseigneur Paul Grégoire, cardinal-archevêque de Montréal

L'ARRIVE que la lecture d'un éditorial nous choque. Le plus souvent c'est la thèse défendue qui

heurte. Ailleurs, ce sera la qualité de l'argumentation qui laissera à désirer. Dans le cas qui nous occupe (l'éditorial de Jean-Claude Leclerc à propos d'un sondage de la CÉCM), ce n'est ni l'un ni l'autre. L'opinion nous sied, l'argumentation nous paraît valable et étoffée. Pourtant, subsiste un malaise. Qui sont ces commissaires ? Qui sont ces élus catholiques qui se méritent un aussi juste opprobre ? Il faudra bien un jour que quelque'un, de préférence une autorité, exerce son pouvoir afin qu'un partage équitable s'établisse entre le véritable commissaire et l'honnête catholique. C'est bien à cette distinction que je vous convie, Monseigneur.

D'abord, disons les choses clairement. Lorsqu'on s'adresse à une autorité, il convient de se situer. Je suis baptisé et donc institutionnellement de vos ouailles. Cependant, comme je ne pratique pas notre religion depuis plus de 20 ans, il n'est qu'honnête que je vous informe que le point de vue de l'auteur peut être, à juste titre, jugé de l'extérieur. Six ans d'étude primaire sous les bons auspices des Soeurs de la Providence et huit années de secondaire et de collégial passées dans la fréquentation quotidienne des Jésuites m'autorisent cependant à prétendre que les valeurs chrétiennes ne me sont pas tout à fait étrangères. C'est bien de cela qu'il s'agit.

Pourquoi faut-il qu'à chaque intervention intempestive et obtuse des élus scolaires catholiques, ce soit les voix d'un pseudo-libéralisme qui s'élèvent pour protester ? Ne pourriez-vous pas, d'un point de vue « tout catholique », remettre à leur place ces « politiciens » et « politiciens » opportunistes. Si l'école ca-

tholique est celle des commissaires, il faut être très pessimiste quant à son avenir. Mais vous, Monseigneur, n'êtes pas élu. Le temps n'est-il pas venu, que de vous vienne la distinction entre les privilèges d'un système démocratique boiteux et l'engagement catholique qui ne saurait souffrir des bassesses d'arrondissement.

Je suis de l'extérieur, je l'ai déjà dit, mais je souffre dans ma culture, dans mon âme québécoise de votre complicité. Ces gens parlent-ils en votre nom ? Je ne peux le croire !

À la fin des années cinquante, au couvent, nous achetions nos petits chinois comme le veut une tradition mal comprise, mais la possibilité de leur conversion. Sans doute y avait-il là, selon la rigueur marxiste, quelques entraves aux perspectives des droits humains. Mais n'y avait-il pas aussi une ouverture à l'humanité qui fait cruellement défaut à la banque mondiale.

Vos commissaires, ceux qui se réclament de vous, me font regretter l'investissement de mon argent de poche dans une entreprise pourtant généreuse. La bonne soeur qui renflouait sa caisse des deniers de mes parents avait pourtant l'insigne avantage de m'éduquer quotidiennement, de m'aimer. Pour cela, je lui sais gré des friandises qu'elle m'a épargnées. Vos commissaires n'éduquent personne, ce sont des patrons pharisiens qui s'interrogent en public sur l'opportunité de garder au Québec les chinois entre orientaux, les haïtiens entre nègres et les polonais entre slaves.

Assez c'est assez, Monseigneur, au nom de mes souvenirs les plus doux, je vous demande de réagir.

Mais trêve de lyrisme ! Voyons les

faits : qui seraient ces exclus ? Quelle pourrait être la clientèle de ces écoles séparées ? Un melting-pot plus catholique que nous.

— Les sud-américains : Brésiliens, Mexicains, Guatémaltèques, qui ont fui pour certains, l'extrême pauvreté et pour d'autres, l'horreur des dictatures militaires où la théologie de la libération leur a sans doute laissé une idée de Jésus plus proche de l'enfant prodige que de la CÉCM.

— Les Haïtiens, noirs nègres jusqu'à revendiquer la gloire peu commune de la première véritable libération sociale d'Amérique. Plus heureux, plus joyeux dans leur chrétienté que les pseudos défenseurs de l'orthodoxie catholique en décrépitude.

— Les Ukrainiens, les Polonais, les Hongrois pour qui être catholique fut longtemps synonyme de liberté. Qu'est-ce que nos commissaires patentés ont à apprendre sur « la catholicité » à ces gens-là ?

De qui veut-on séparer les Québécois de souche ? De ces plus catholiques qu'eux. À moins que ce ne soit des non-catholiques que nous voulions protéger nos enfants. Vous et moi savons que ce n'est pas là le cas.

La Commission des écoles catholiques de Montréal est aux prises avec un problème qui dépasse l'envergure de ses élus. Vous pouvez continuer une bataille d'arrière-garde qui consiste à cautionner des élections qui n'en sont pas. Des pressions, je n'en doute pas, s'exercent sur vous comme sur tous les étres de pouvoir. Mon propos, peut-être naïf, fait appel à une grandeur que je crois être celle de votre rang.

Ces commissaires me font honte ! Sont-ce là les vôtres ?

Des petits livres qui en disent long

LE DÉFI DE L'IMMIGRATION

Jean-Pierre Rogel

Une nouvelle immigration, bien différente de l'ancienne, se presse aux portes du Québec. La société québécoise saura-t-elle faire face aux tensions, éviter le racisme ? Réussira-t-elle l'intégration de toutes les minorités, tout en préservant la spécificité d'une culture originale francophone en Amérique du Nord ? Face à l'immigration, le Québec n'a pas le choix : il doit relever ce nouveau défi.

123 pages
9,95 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Tél. : (418) 643-4695

CD-ROM DES LIVRES DISPONIBLES

à l'intention des **LIBRAIRES**

Vous êtes invités à une séance d'information sur le CD-ROM

Vendredi 17 novembre à 17h

Salle # 7, Mezzanine sud
Hall d'Exposition, Place Bonaventure
au Salon du Livre de Montréal

ÉDITIONS DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE

LIVRIMPORT (514) 671-3888

Les discussions sur le Sénat ont aidé à la survie de Meech

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LES DISCUSSIONS sur la réforme du Sénat ont pris une importance toute particulière au cours de la conférence des premiers ministres et permis en fin de compte de prolonger les discussions en vue de sauver l'accord du lac Meech.

L'entente entre les premiers ministres inscrite à l'horloge le 1er novembre 1990, et demande au sénateur Lowell Murray de tenter d'accélérer le processus de réforme en profondeur. Il permet également aux provinces de s'entendre sur le choix de personnes qui pourraient participer à ce processus.

Le premier ministre de l'Alberta Don Getty a qualifié cette entente de « percée » et de preuve d'un progrès certain.

Le premier ministre Clyde Wells de Terre-Neuve, le plus farouche opposant à l'entente du lac Meech, avait fait de la réforme du Sénat une des questions primordiales pour assurer une nouvelle entente constitutionnelle lors de son discours d'ouverture jeudi. Il avait alors demandé au Québec et à l'Ontario de comprendre la nécessité d'une réforme du Sénat et un engagement de leur part sur cette question.

Au cours de leur rencontre à huis clos, la question du Sénat a été longuement abordée et l'assurance donnée par le Québec et l'Ontario de poursuivre les discussions et d'en faire une question prioritaire une fois l'entente du lac Meech ratifiée

aura finalement permis de ne pas fermer définitivement la porte à l'accord du lac Meech.

À la sortie de la conférence, Don Getty a estimé que 99 % des provinces acceptent l'idée d'un Sénat élu. Il a déclaré que le premier ministre Wells et lui étaient du même avis sur la réforme du Sénat. M. Getty a trouvé remarquable que les discussions au cours de la conférence aient démontré que 7 ou 8 provinces s'engagent à appuyer un Sénat élu, efficace, et égal.

Cette demande pour un Sénat élu avec un nombre égal de sièges pour chaque province, et doté de pouvoirs réels est au cœur des demandes de plusieurs provinces. Selon M. Getty, le Québec et l'Ontario sont les seules provinces à ne pas s'y engager pour l'instant. Le premier ministre Brian Mulroney a indiqué, au cours de sa conférence de presse, qu'il était favorable à l'idée d'un Sénat élu avec de réels pouvoirs. Il n'a pas cependant indiqué s'il favorisait une représentation égale des provinces.

Fort d'un engagement des provinces de faire de la réforme du Sénat une priorité après l'entente du lac Meech, M. Getty dit qu'il faut maintenant tous « travailler pour sortir l'accord de l'impasse ». Et c'est ce qui permet, en fin de compte, de poursuivre les discussions sur le lac Meech.

Le premier ministre albertain a semblé par ailleurs moins pressé de voir Brian Mulroney nommer M. Stan Waters au Sénat. M. Waters a été élu il y a quelques semaines en Alberta au cours d'une élection imaginée par Don Getty pour proposer

un candidat albertain au Sénat. Il réclame toujours que M. Mulroney accepte de nommer M. Waters au Sénat mais accorde maintenant au premier ministre canadien « un temps raisonnable » pour le faire.

Le premier ministre de l'Ontario David Peterson a déclaré qu'il croyait maintenant que la réforme du Sénat était nécessaire. « Je crois que c'est important pour ce pays et nous en comprenons l'importance pour plusieurs, particulièrement dans l'Ouest. » Pour M. Peterson cependant, on ne devrait pas discuter de la réforme du Sénat en détails avant la ratification de l'entente du lac Meech. Il faut se rappeler, dit-il, qu'il ne pourrait y avoir de réforme du Sénat sans le lac Meech. Il rejoint d'ailleurs en cela la position du premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Il est clair évidemment que l'entente de poursuivre des discussions sur le Sénat en vue d'une éventuelle rencontre entre les premiers ministres ne permet pour l'instant que de gagner du temps pour permettre de poursuivre la discussion.

Elles obligeront cependant le Québec et l'Ontario à accepter, jusqu'à un certain point, de discuter de la question du Sénat avant la ratification finale de l'entente du lac Meech. Ce que l'on ne pouvait pas prévoir avant les discussions des deux derniers jours.

Et en ce sens, les provinces de l'ouest et de l'Atlantique, pour qui la réforme du Sénat est primordiale, ont raison d'y voir un progrès vers une réforme éventuelle.



PHOTO JACQUES GRENIER

Les Canadiens se souviennent

À l'occasion de l'Armistice, le vétéran Robert Lothian épingle un coquelicot au collet de Tania Dyer, histoire de rendre hommage aux 65 000 soldats canadiens qui sont morts au combat lors de la Première Guerre mondiale. Plusieurs cérémonies auront lieu aujourd'hui à travers le pays et à Ottawa dans les cénotaphes.

Brian Mulroney pourrait inviter Mikhaïl Gorbatchev au Canada

MOSCOU (PC) — Un porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères a laissé entendre, vendredi, que le premier ministre Brian Mulroney pourrait inviter le président Mikhaïl Gorbatchev au Canada, au cours de la visite d'une semaine qu'il fera en Union soviétique, à compter du 20 novembre prochain.

« En venant ici, M. Mulroney apportera peut-être une telle invitation avec lui », a déclaré M. Gennadi Gerasimov en conférence de presse.

En début de semaine, M. Gorbatchev a lui-même manifesté de l'in-

térêt pour une telle visite au Canada, où il s'est rendu en 1983 comme ministre de l'Agriculture.

La dernière visite officielle d'un premier ministre canadien en URSS remonte à 1971. M. Pierre Trudeau avait alors eu des entretiens avec le secrétaire général Leonid Brezhnev et le premier ministre Alexei Kosygin.

Quant à M. Mulroney, il est allé à Moscou en 1985, mais dans le seul but d'assister aux funérailles de M. Konstantin Chernenko, le prédécesseur de M. Gorbatchev.

Cette fois-ci, M. Mulroney se rendra dans trois villes soviétiques: Moscou, Leningrad et Kiev. C'est au cours de la deuxième journée de sa visite qu'il rencontrera M. Gorbatchev.

Le premier ministre canadien sera accompagné de quelque 350 hommes d'affaires, intéressés à explorer le marché soviétique. M. Gerasimov a fait remarquer que cette visite de M. Mulroney offrira la chance d'améliorer les relations entre les deux pays. « Nous attendons cette visite avec intérêt », a-t-il commenté.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Bergeron

préalable. Si le Canada est dans le pétrin, c'est à cause de cette constitution pleine de trous. Même avec la meilleure bonne volonté qui soit, les meilleurs hommes politiques ne peuvent faire de bonnes choses avec un document anachronique, démodé, « obsolète ».

Ceci dit, M. Bergeron éprouve beaucoup de sympathie pour les hommes politiques canadiens, aux prises avec le caractère primitif d'un processus constitutionnel déficient. Les conférences fédérales-provinciales, s'écrit-il, c'est une foire d'empoigne, un marchandage, un trafic, où chaque participant négocie son petit et gros morceau; une foire dans laquelle on s'enferme depuis plus de 20 ans, et dont le débat sur l'entente du lac Meech n'est que le plus récent épisode.

Tous ont l'air de croire que de telles conférences constituent le seul moyen pour réformer une constitution, alors que, en fait, aucun régime, même fédératif, ne fonctionne de cette manière. C'est primitif, poursuit le constitutionnaliste, parce qu'on demande à 11 chefs de gouvernements, d'un pays sans organes constitutifs de sa propre réforme, de décider en trois jours du sort de 25 millions de citoyens.

M. Bergeron note qu'il y a bien d'autres moyens que des conférences d'élus, transitoires, rassemblés par hasard pour des séances télévisées, et transformés en Pères de la

nation, pour régler le sort d'un pays. Encore une fois, il plaint les premiers ministres de devoir faire un pays avec des moyens comme ça, avec des moyens tels que tout l'air d'un coup d'État quand on veut faire des choses.

À toute chose, malheur est bon. À travers ce « merdier » (il utilise puis retire le mot), M. Bergeron note que les nôtres, les Québécois, ont été depuis toujours à la hauteur du destin d'un peuple, de Lesage à Bourassa, en passant par Trudeau, Lévesque et Mulroney. À ces noms, il ajoute celui de M. David Peterson, pour le dossier du lac Meech. Il est à la hauteur de l'histoire, dit-il, mais il ne peut agir que comme l'un des 11 participants, autour de la table dressée à Ottawa. Un coup de chapeau aussi au sénateur Lowell Murray. L'universitaire, qui a passé 31 ans à Laval et professe depuis neuf ans à l'ENAP, se réjouit aussi de l'éveil des chefs d'entreprises qui, tels Claude Castonguay et Claude Bélard, se lèvent pour dire qu'un pays ne peut pas fonctionner comme ça.

Encore sous le coup de l'émotion, M. Bergeron s'insurge contre ceux qui, de Jean Chrétien à Sharon Carstairs, prétendent que l'échec du lac Meech ne sera pas la fin du monde. Pas l'apocalypse, peut-être, mais la fin de la réforme constitutionnelle, comme l'a bien dit M. Peterson, commente le politologue. On en restera à un débat anachronique, du 19ème siècle, qui donne une ambiance surréaliste à toute l'affaire, embête tout le monde et empêche toutes sortes de choses. « Ce n'est pas la fin du monde, mais c'est frustrant et grave en maudit. Si on coule Meech, il n'y aura pas de deuxième ronde et pas de réforme. On retourne 50 ans en arrière... »

M. Bergeron s'excuse ensuite de ce qu'il appelle un mouvement d'humeur, comme s'il pouvait se détacher de ses préoccupations civiques.

Il craint qu'une déclaration à l'emporte-pièce soit tirée de son contexte. Pourtant, en 40 ans d'une carrière impressionnante, il a fait la preuve qu'il avait plus d'un registre et pouvait maintenir l'équilibre entre ses recherches fondamentales sur la théorie politique, ses essais historiques et ses études de conjoncture. Cela a donné 22 ouvrages, dont quatre publiés en France, incluant le *Petit traité de l'État* (son prochain cadeau des Fêtes, aux PUF). En avril ou mai prochain, les PUF diffuseront par ailleurs *Quand Alexis de Tocqueville (1805-1859) et André Siegfried (1875-1959) nous observaient...*

Cet artisan solitaire et infatigable ne cesse ses recherches. Lui, qui a toujours rêvé de faire du journalisme — une première maîtresse trop peu fréquentée qui hante ses fantasmes, confie-t-il, mi-figue, mi-raisin, en bourrant son éternelle pipe — se sent habité par un sentiment d'urgence. Il se dit arrivé à un âge où les hiérarchies d'urgence et d'importance le poussent à produire des données moins périssables que des articles d'actualité...

Pourtant, le vieux démon de l'écriture habite toujours notre illustre collaborateur, cet « hyperquébécois » doué d'une conscience aiguë et parfois douloureuse du caractère hybride des origines intellectuelles de tout Québécois. Son oeuvre originale place ce pionnier au sommet de la science politique au Québec. Fasciné par le pouvoir, ajoute la note rédigée pour les fins des Prix du Québec 1989, il a préféré rester de l'autre côté de l'action et jouer le rôle d'observateur critique, de spectateur engagé, d'analyste lucide et indépendant.

Entraîné par la passion de l'écriture, le constant doute personnel qui l'habite n'a jamais réussi à freiner sa plume prolifique. Heureusement. À quand, cher Isocrate, cher collègue, une série bien tassée sur la crise profonde qui agite ce pays, cet État du Québec en devenir, objet inépuisable de votre quête incessante ?

RDA

barrant l'accès au Mur de Berlin près de la Potsdamer Platz, en vue de démolir le mur à cet endroit pour dégager une voie d'accès vers l'Ouest.

Le pont de Glienicke, dont on a simplement enlevé les chicanes qui en barraient l'accès, a été ouvert à la circulation dès 18 h hier.

Le Comité central du Parti communiste (SED) a achevé un plénum de crise de trois jours en publiant un programme de travail qui se prononce pour des élections « libres, universelles, démocratiques et secrètes ».

Pendant ce temps, une centaine de milliers d'Allemands de l'Est ont déjà utilisé leur liberté toute fraîche et conquise de haute lutte de se rendre à l'Ouest, un lieu qui leur fut interdit pendant 28 ans.

L'agence officielle ADN a parlé « d'au moins 40 000 » Allemands de l'Est partis dans la liesse visiter la RFA et de « plusieurs dizaines de milliers » passés, souvent pour quelques heures seulement, à Berlin-Ouest.

L'événement est couvert quasiment en direct par la télévision d'État allemande qui retransmet des reportages réguliers tant des points de passage du Mur que des postes frontaliers.

Le Comité central du Parti communiste a constaté qu'un « mouvement populaire révolutionnaire avait déclenché un processus de profonds bouleversements » dans le pays.

« L'objectif est de conférer une nouvelle dynamique au socialisme, grâce à plus de démocratie », indique le texte du programme d'action qui doit servir de base à la préparation de la conférence (congrès extraordinaire) du parti.

Le Comité central se prononce en outre pour des médias libres, des syndicats libres et indépendants, une large réforme économique, une réforme de l'administration et une réforme du système éducatif.

Le SED veut en outre améliorer la

WEEK-END

SAMEDI

Les Soirées d'Iléne invitent les personnes seules de 30 ans et plus tous les samedis à des soupers-causeries « Parler pour parler », à la Maison Perrault, 67 St-Antoine est à Montréal. Samedi 11 novembre, le thème abordé sera *La spiritualité occupe-t-elle une place dans votre vie*. Réserv. : 279-7846.

Pour souligner la commémoration du 50e anniversaire de la mort de Norman Bethune (12 nov. 39), les membres de la Fondation Norman Bethune et leurs amis se réuniront au Carré Béthune (angle Guy et de Maisonneuve) pour y déposer une couronne de fleurs et rendre hommage à ce médecin canadien. 276-3638.

Une soirée de réflexion ayant comme thème *La réincarnation* et dont le but est de faire connaître l'oeuvre *Dans la lumière de la vérité*, message du Graal, aura lieu ce soir à 19 h 30 au Sheraton Laval. 687-4779.

Table ronde sur la conception islamique de l'unité organisée par le Comité des relations interculturelles de la filiale de Montréal, animée par Mme Nora Mitche, le mardi 14 novembre à 20 h, à l'U-niv. Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest, salle 762. 844-7268.

Le Club des diplômés universitaires inc., organisme à but non lucratif pour célibataires, organise un *party d'huitres* au restaurant Le Fripon. Le samedi 11 novembre — Soirée V.I.P. à l'Hotel Ritz Carlton, le samedi 18 novembre — Happy Hour au piano bar de la Holiday Inn Crowne Plaza, 420 rue Sherbrooke ouest, chaque mercredi à 17 h 30. 337-1672.

Le Centre Christus organise trois avant-midi destinés aux personnes de l'âge d'or, les 14, 21 et 28 novembre de 9 h 45 à 11 h 30, animé par le père Jean l'Archevêque, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Côte-des-Neiges et Lacombe. Inscr. : 737-7201.

Colloque annuel *La souffrance avec ou sans Dieu*, aujourd'hui de 14 h à 16 h, à l'U-niv. de Montréal, salle Z-110, Pavillon principal. 735-1565.

DIMANCHE

Aujourd'hui et demain, les couples sont

invités à un séminaire sur le thème *La communication : les fondements d'une relation intime*, au Centre Nouvel Être, 389-1275.

Aujourd'hui de 11 h à 15 h, à la salle d'Argenson de l'Auberge des Gouverneurs, à Ste-Foy, tous les Brochu sont invités à la réunion de fondation de l'Association des Brochu d'Amérique. (418) 651-4581.

Journée spaghetti au profit des oeuvres du Club Lions Montréal-Ahuntsic Inc., aujourd'hui de 11 h à 21 h, au Bar-Restaurant le Canoe, 7719, boul. St-Laurent à Montréal.

M. Édouard Roy vous invite aux méditations pour la paix, tous les dimanches de 19 h à 20 h, au 3643, boul. St-Laurent, 3e étage à Montréal. 845-8022.

Le lundi 13 novembre à 19 h 30, la bibliothèque Yves-Thériault, 670 Place Publique à Ste-Dorothée, vous invite à une causerie sur *L'adolescence*. Entrée libre. Inscr. : 662-4552.

Aujourd'hui à 13 h, conférence de Me Jean-Pierre Ménard, sur les poursuites contre les thérapeutes alternatifs, au Centre St-Pierre, 1215 rue Visitation, salle 1. 721-6222.

En prévision des fêtes du 75e anniversaire de sa fondation, les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec sont à la recherche de leurs anciens. Un concert au Grand Théâtre de Québec est prévu en décembre prochain ainsi qu'une activité de retrouvailles en mai 90. Rens. : (418) 622-1616.

Aujourd'hui à 13 h, *Giuseppe Verdi* par Pierre Lapalme, à l'Auditorium St-Albert-le-Grand, 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine à Montréal. 731-3603.

Mardi 15 novembre à midi, déjeuner-causerie avec M. J.V. Raymond Cyr sur le thème : *Le Parc de Haute Technologie*, au Buffet Crystal, 5285, boul. Henri-Bourassa ouest à St-Laurent. Réserv. : 333-5222.

Le Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute (3580 Van Horne coin Côte-des-Neiges) écoute en plusieurs langues toutes les personnes ayant des problèmes personnels. 737-3604.

Mulroney

Mais dans l'esprit des adversaires de l'accord, ce naufrage évité de justesse, n'est encore que partie remise. « Nous n'avons toujours pas l'intention de ratifier l'accord sans amendements », soutient Gary Filmon du Manitoba.

« Terre-Neuve n'a toujours aucunement l'intention d'accepter le lac Meech sous sa forme actuelle, dit Clyde Wells, nous nous sommes simplement rendu à l'argument qu'en retardant notre geste, le climat des discussions serait plus sain. »

Après les empoignades verbales de la veille, la dernière journée de la conférence s'est déroulée dans un climat plus serein.

« C'est lorsque les idées se heurtent que l'on voit parfois du progrès », expliquait sur le ton de la conciliation le premier ministre Mulroney.

Plus tôt, le premier ministre de l'Ontario avait tenté de replacer ce qu'il a appelé de « dures paroles » dans le contexte du jeu des relations fédérales-provinciales.

« L'atmosphère était aux accommodements, autrement, il ne se serait rien passé », a convenu M. Mulroney au terme des 4 heures de tête-à-tête qui ont clôturé la conférence.

Hier soir, au départ d'Ottawa, toutes les délégations convenaient que le débat sur le lac Meech reste entier.

Aucune des sessions privées n'a donné lieu à un débat sur la substance des objections du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

« Essayer de faire ratifier l'accord tel quel, c'est encore la position du gouvernement fédéral », faisait remarquer M. Mulroney.

Le premier ministre convenait cependant que le sénateur Murray aura carte blanche pour faire débiter ses consultations du seul cadre de la réforme du Sénat.

Walesa

des affaires avec vous : Lech Walesa avait revêtu hier des habits d'homme d'affaires, plutôt que des oripeaux de travailleur social, pour marquer son arrivée au Canada.

M. Walesa, dont c'est le premier séjour en Amérique, a été accueilli par Louis Laberge et Shirley Carr, présidents respectifs de la Fédération des travailleurs du Québec et du Congrès du travail du Canada.

Mme Carr, s'adressant plusieurs fois à « mon frère Lech », a salué en lui un « symbole mondial » de la lutte pour « la paix, la liberté et le pain ». M. Laberge a signalé qu'un peu partout, les murs s'écroulent et la liberté s'étend, grâce à des hommes comme Lech Walesa. Il a évoqué son « seul point commun » avec le petit électricien de Gdansk : « Moi aussi, j'ai travaillé dans un chantier naval, et moi aussi, j'ai été foutu à la porte pour avoir organisé un syndicat. »

Suivit alors un échantillon des grimaces invraisemblables dont la superstar médiatique a seul le secret. « Je ne m'attendais pas à un tel accueil », a déclaré l'ambassadeur itinérant de la Pologne, accompagné d'une dizaine de ses poids lourds qui ont aujourd'hui en mains les destinées de leur pays. Ces derniers mèneront dans les deux prochaines semaines, au Canada pour trois jours, puis aux États-Unis et au Venezuela, des pourparlers avec des leaders syndicaux, économiques et politiques

11 novembre

par la PC et l'AP

1987: le député de Joliette, Guy Chevrette, est choisi comme chef intérimaire de l'opposition à l'Assemblée nationale à Québec.

1986: décès de « King » Clancy, des Maple Leafs de Toronto, impliqué dans le hockey professionnel pendant six décennies.

1982: Léonide Brejnev meurt après avoir présidé pendant 18 ans aux destinées de l'Union soviétique.

1973: Israël et l'Égypte signent un accord de cessez-le-feu conclu sous l'égide des États-Unis.

1972: fondation du Parti acadien lors d'un congrès à Bathurst.

1971: le Sénat américain ratifie le traité restituant l'île d'Okinawa au Japon.

1965: le Canada est élu pour un mandat de deux ans au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

1962: le premier ministre Ian Smith proclame l'indépendance de la Rhodésie, déclarée illégale par la Grande-Bretagne.

1962: débat télévisé entre le premier ministre québécois Jean Lesage et le prétendant Daniel Johnson.

1918: après quatre ans d'hostilités, qui ont fait quelque neuf millions de morts, les Alliés et l'Allemagne signent l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale.